



HCCH

HAGUE CONFERENCE ON
PRIVATE INTERNATIONAL LAW
CONFÉRENCE DE LA HAYE
DE DROIT INTERNATIONAL PRIVÉ

2014

Annual Report 2014 | Rapport annuel 2014

Annual Report 2014 | Rapport annuel 2014

*The Hague Conference
on Private International
Law builds bridges between
different legal systems
towards a world of global
citizenship.*

*La Conférence de La Haye
de droit international privé
jette des ponts entre des
systèmes juridiques différents
en vue de rapprocher les
citoyens mondiaux.*

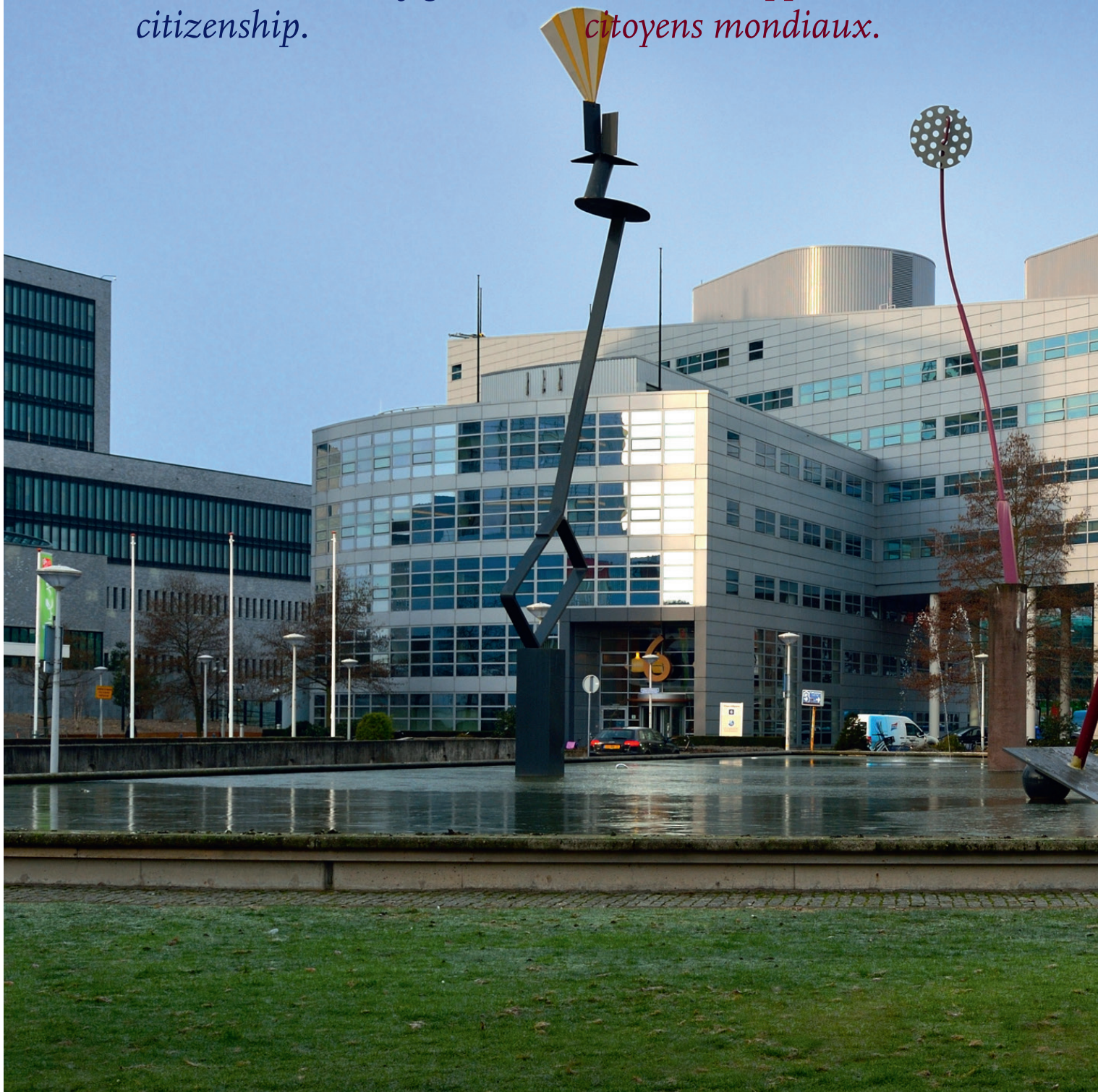




Table of Contents

Vision and Mission 6

Foreword 8

Achievements at a Glance 10

Achievements by Projects and Activities 15

International Protection of Children, Family
and Property Relations 16

International Legal Co-operation and Litigation 24

International Commercial and Finance Law 28

Significant Multi-instrument Projects and Activities 29

Multi-partnership Projects 30

Table des matières

Vision et mission 7

Avant-propos 9

Coup d'œil sur les réalisations 11

Réalisations par projet et par activité 15

Protection internationale des enfants, relations
familiales et patrimoniales internationales 16

Entraide judiciaire et administrative internationale
et contentieux international 24

Droit commercial et financier international 28

Projets et activités marquants impliquant plusieurs
instruments 29

Projets impliquant plusieurs partenaires 30

Governance 33

Council on General Affairs and Policy 34

Extraordinary Meeting of the Council of Diplomatic Representatives 35

Council of Diplomatic Representatives 35

Technical Assistance Working Group 35

Regional Offices 39

Latin American Regional Office (Buenos Aires) 40

Asia Pacific Regional Office (Hong Kong SAR) 42

Administration 47

Staff, secondments and interns 48

Connecting online 51

Financial overviews 54

Calendar of main events 58

Gouvernance 33

Conseil sur les affaires générales et la politique 34

Réunion extraordinaire du Conseil des Représentants diplomatiques 35

Conseil des Représentants diplomatiques 35

Groupe de travail sur l'assistance technique 36

Bureaux régionaux 39

Bureau régional Amérique latine (Buenos Aires) 40

Bureau régional Asie Pacifique (RAS de Hong Kong) 42

Administration 47

Membres du personnel, détachements et stages 48

La Conférence sur le web 51

Données financières 54

Calendrier des événements majeurs 58

The Hague Conference's vision is to

- *work for a world in which individuals, families as well as companies and other entities whose lives and activities transcend the boundaries between different legal systems, enjoy a high degree of legal security; and*
- *promote the orderly and efficient settlement of disputes, good governance and the rule of law, while respecting the diversity of legal traditions.*

The Hague Conference's mission is to

- *be a forum for its Members for the development and implementation of common rules of private international law in order to co-ordinate the relationships between different private law systems in international situations;*
- *promote international judicial and administrative co-operation in the fields of protection of the family and children, civil procedure and commercial law;*
- *provide high-standard legal services and technical assistance for the benefit of Members and States Parties to Hague Conventions, their government officials, judiciary and practitioners; and*
- *provide high-quality and readily accessible information to Members and States Parties to Hague Conventions, their government officials, judiciary, practitioners and the public in general.*

Vision and Mission

La vision de la Conférence de La Haye est

- d'œuvrer à un monde dans lequel les personnes, familles, entreprises et autres entités dont les vies et activités dépassent le cadre de différents systèmes juridiques bénéficient d'un haut niveau de sécurité juridique ;
- de promouvoir le règlement systématique et efficace des différends, la bonne gouvernance et la primauté du droit, dans le respect de la diversité des traditions juridiques.

La mission de la Conférence de La Haye est

- de permettre à ses Membres d'élaborer et de mettre en œuvre ensemble des règles communes de droit international privé servant à coordonner les relations entre différents systèmes de droit privé dans un contexte mondial ;
- de promouvoir l'entraide judiciaire et administrative internationale dans les domaines de la protection de la famille et des enfants, de la procédure civile et du droit commercial ;
- de prêter des services juridiques et une assistance technique de haut niveau à l'intention des Membres et des États parties aux Conventions de La Haye, de leurs représentants gouvernementaux, des membres du pouvoir judiciaire et des praticiens ;
- de mettre des informations de qualité à la disposition des Membres et des États parties aux Conventions de La Haye, ainsi que de leurs représentants gouvernementaux, des membres du pouvoir judiciaire, des praticiens et du public en général, et faciliter l'accès à ces informations.

Vision et mission

It is our pleasure to present you with the Annual Report for the year 2014. This Report highlights the many activities and accomplishments of the Hague Conference on Private International Law.

2014 was a year in which the Organisation again achieved many milestones. Importantly, it saw the further steady increase in membership and in the number of States connected with the Hague Conference (*i.e.*, States that are either Members of the Organisation or party to at least one Hague Convention). As of 31 December 2014, the Organisation counts 77 Member States, one Member Organisation, and a total of 144 connected States. Efforts to ensure a steady increase in our membership and the expansion of the coverage of Hague Conventions globally are in line with the Organisation's strategic goals as set out in the 2002 Strategic Plan, and they will continue to move us forward. Moreover, to maintain current growth and deliver our projects effectively and efficiently, we will continue to unlock synergies by forging strategic and project-based alliances with other regional and global organisations. I am glad to attest that this Annual Report again contains many excellent examples of successful co-operation and collaboration worldwide.

2014 was also a year where the Permanent Bureau was "on the move" – literally. In July 2014, we relocated the Secretariat to The Hague's vibrant international zone, in the World Forum precinct. On 3 September 2014, Mrs Renée Jones-Bos, Secretary General of the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, Mr Pieter Cloo, Secretary General of the Ministry of Security and Justice of the Netherlands, and Mrs Ingrid van Engelshoven, Deputy Mayor of The Hague, officially opened our new premises.

The modern, open and light office space, designed by interior architects *C4ID interieurarchitecten bv*, has a particular focus on promoting collaboration within the office, on modernising our workflows, and on providing better facilities for the many Experts' and Working Group meetings we host at the Permanent Bureau. I am confident that the offices will serve the Organisation well for many years to come.

It is only appropriate that I take this opportunity to express again my heartfelt thanks to the Ministries of Foreign Affairs and Security and Justice of the Netherlands and the Municipality of The Hague for their longstanding support of the Organisation, including the very generous financial contributions that made our move possible. I also wish to thank our interior architects, real estate advisor, project managers, tradespeople and, finally and most importantly, my colleagues – everybody involved in this carefully planned and executed operation made it possible for us to move into the new premises on time and within budget.

And 2014 was a year which saw further efforts to ensure that our work and decision-making processes follow best practice and become even more transparent. Progress in that regard has been made on a number of fronts, but I want to thank particularly the Technical Assistance Working Group for its excellent work, producing a sound framework that will govern the future provision of post-Convention assistance. I am confident that this framework will not only make our decisions relating to such assistance more transparent and informed, but that it will also position the Organisation to seek additional funding for this important aspect of our work.

Reflecting on the many notable moments of 2014, the Hague Conference on Private International Law is clearly moving in the right direction. And in 2015, we will continue to build bridges between legal systems, working towards a world of global citizenship.



Secretary General Christophe Bernasconi

Foreword

Nous sommes heureux de vous présenter le Rapport annuel 2014, qui retrace les nombreuses activités et réalisations de la Conférence de La Haye de droit international privé.

L'Organisation a connu une nouvelle année riche en avancées. Le nombre de Membres et le nombre d'États liés à la Conférence de La Haye (États membres de l'Organisation ou parties à l'une des Conventions de La Haye au moins) ont notamment continué d'augmenter au même rythme que l'année précédente. Au 31 décembre 2014, l'Organisation compte 77 États membres, une Organisation membre et 144 États liés au total. Les efforts mis en œuvre en vue d'attirer toujours plus de nouveaux Membres et d'étendre encore le rayonnement des Conventions de La Haye sur le plan international sont conformes aux objectifs stratégiques de l'Organisation, tels que définis dans le Plan stratégique de 2002, et continueront de nous faire aller de l'avant. De plus, nous comptons renforcer les synergies en forgeant des alliances stratégiques, axées autour de projets communs, avec d'autres organisations régionales et mondiales, de façon à maintenir la croissance actuelle et à parvenir efficacement aux résultats escomptés. J'ai le plaisir d'annoncer qu'une fois encore, le Rapport annuel contient de nombreux exemples attestant avec éloquence de la qualité des relations qu'entretient l'Organisation et du bon déroulement de la coopération avec les autres entités au niveau mondial.

2014 a également été une année placée sous le signe de la mobilité – au sens propre – pour le Bureau Permanent. En juillet 2014, le Secrétariat a en effet déménagé pour rejoindre le quartier du World Forum, au cœur de la dynamique zone internationale de La Haye. Le 3 septembre 2014, Mme Renée Jones-Bos, Secrétaire général du ministère néerlandais des Affaires étrangères, M. Pieter Cloo, Secrétaire général du ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice, et Mme Ingrid van Engelshoven, Adjoint au Maire de La Haye, ont officiellement inauguré nos nouveaux locaux.



Imaginé par le cabinet d'architectes d'intérieur *C4ID interieurarchitecten bv*, l'espace de travail, moderne, ouvert et lumineux, est spécialement conçu pour faciliter la collaboration au sein du bureau, moderniser les méthodes de travail et mettre une structure plus fonctionnelle à la disposition des nombreux Groupes d'experts et de travail se réunissant à La Haye. Je suis certain que ces bureaux vont être d'une grande utilité à l'Organisation pour de nombreuses années encore.

C'est tout naturellement que je saisis cette occasion pour adresser à nouveau mes plus sincères remerciements au ministère néerlandais des Affaires étrangères et au ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice ainsi qu'à la Municipalité de La Haye pour leur soutien de longue date, et en particulier pour leurs très généreuses contributions financières ayant rendu possible le déménagement. Je tiens aussi à remercier les architectes d'intérieur, le conseiller immobilier, les responsables de projet, les ouvriers et, derniers mais non des moindres, mes collègues, dont l'implication dans cette opération minutieusement planifiée et exécutée nous a permis de nous installer dans les nouveaux locaux en respectant les délais impartis et le budget alloué.

Enfin, 2014 a été marquée par les efforts redoublés visant à aligner nos méthodes de travail et nos processus décisionnels sur les meilleures pratiques et à accroître la transparence. À cet égard, des progrès ont été réalisés sur un certain nombre de fronts, mais je souhaite revenir en particulier sur les excellents travaux menés par le Groupe de travail sur l'assistance technique, ayant abouti à l'élaboration d'un cadre solide qui régira à l'avenir la prestation de l'assistance post-conventionnelle. Je suis convaincu que ce cadre nous permettra non seulement de prendre des décisions plus transparentes et mieux éclairées en ce qui concerne l'assistance, mais également de récolter des fonds supplémentaires pour cet aspect important de notre travail.

Les nombreux moments clés de 2014 montrent que la Conférence de La Haye de droit international privé va clairement dans la bonne direction. En 2015, nous continuerons de jeter des ponts entre les systèmes juridiques en vue de rapprocher les citoyens mondiaux.

le Secrétaire général Christophe Bernasconi

Avant-propos

Achievements at a Glance

Some of the key achievements of the Hague Conference in 2014, ordered by Strategic Direction as set forth in the Organisation's Strategic Plan of 2002.

STRATEGIC DIRECTION 1

Increasing the global coverage of the Conference

With three Statute acceptances, one approval, two ratifications and six accessions, the Hague Conference further increased its membership base and global coverage. The Organisation now has:

- 78 Members (77 Member States and one Regional Economic Integration Organisation, the European Union [EU]), with the following States becoming new Members in 2014: Azerbaijan, Singapore, Tunisia
- 144 Connected States, with the following new approvals, ratifications and accessions in 2014:
 - Belgium (ratified the 1996 Child Protection Convention)
 - Brazil (accessed to the 1970 Evidence Convention)
 - Burundi (accessed to the 1961 Apostille Convention)
 - EU (approved the 2007 Child Support Convention)
 - Iraq (accessed to the 1980 Child Abduction Convention)
 - Japan (ratified the 1980 Child Abduction Convention)
 - Mongolia (accessed to the 1954 Civil Procedure Convention)
 - Zambia (accessed to the 1980 Child Abduction Convention)

10

STRATEGIC DIRECTION 2

Being selective in relation to the projects undertaken by the Hague Conference and consolidating post-Convention services

The Permanent Bureau undertook all efforts to prioritise activities as mandated by the Council on General Affairs and Policy (Council) in the different subject areas, with a view to achieving results in light of finite resources. Major developments include the advancement of the following projects:

- the Draft Hague Principles on Choice of Law in International Commercial Contracts (a non-binding instrument promoting the choice of law in international commercial contracts);
- the Judgments Project (development of a future Convention on the recognition and enforcement of foreign judgments);
- launch of iSupport (a case management and communication system facilitating the implementation of the 2009 EU Maintenance Regulation and the 2007 Child Support Convention);
- the provision of extensive assistance in a considerate way under the child protection and legal co-operation conventions.

The Permanent Bureau also advanced a number of projects towards possible future normative work, including:

- recognition and enforcement of foreign civil protection orders;
- cross-border recognition and enforcement of agreements reached in the course of international disputes involving children;
- private international law issues surrounding the status of children, including the issues arising from international surrogacy arrangements.

STRATEGIC DIRECTION 3

Enhancing working methods and reducing costs by providing flexibility in the development process

- Increased use of smaller and more flexible fora, such as Expert and Working Group meetings, to progress and deliver projects more efficiently and cost-effectively.
- Trialled an *e-Country Profile for the 2007 Child Support Convention*, updatable by Contracting States.

STRATEGIC DIRECTION 4

Increasing communication and co-operation with other international organisations

- Broadened the Hague Conference's global reach through better-utilised online and social media tools.

STRATEGIC DIRECTION 5

Enhancing the management of internal information

- Trialled cloud-based work tools to optimise workflows and to harness efficiencies.
- Developed flat-design Intranet platform to enhance the intra-office sharing of information and collaboration.

STRATEGIC DIRECTION 6

Matching resources and demands by making the decision process more transparent and informed and by increasing the capacity to seek additional funding

- The Technical Assistance Working Group finalised the draft *Strategic Framework for post-Convention assistance*.

Coup d'œil sur les réalisations

Cette section renferme certaines des réalisations majeures de la Conférence de La Haye en 2014, suivant l'ordre des orientations stratégiques inscrites au Plan stratégique 2002 de l'Organisation.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1

Élargir le rayonnement mondial de la Conférence

Avec trois acceptations du Statut, une approbation, deux ratifications et six adhésions, la Conférence de La Haye a encore accru le nombre de ses Membres et étendu son rayonnement sur le plan mondial. L'Organisation compte désormais :

- 78 Membres (77 États membres et une organisation régionale d'intégration économique, l'Union européenne [UE]), les États suivants étant devenus Membres en 2014 : Azerbaïdjan, Singapour, Tunisie
- 144 États liés, compte tenu des approbations, ratifications et adhésions suivantes, recensées en 2014 :

Belgique (a ratifié la Convention Protection des enfants [1996])

Brésil (a adhéré à la Convention Preuves [1970])

Burundi (a adhéré à la Convention Apostille [1961])

Géorgie (a adhéré à la Convention Protection des enfants [1996])

Iraq (a adhéré à la Convention Enlèvement d'enfants [1980])

Japon (a ratifié la Convention Enlèvement d'enfants [1980])

Mongolie (a adhéré à la Convention Procédure civile [1954])

UE (a approuvé la Convention Recouvrement des aliments [2007])

Zambie (a adhéré à la Convention Enlèvement d'enfants [1980])

- Prestation d'une assistance large mais réfléchie dans le cadre des Conventions relatives à la protection des enfants et à l'entraide judiciaire.

Le Bureau Permanent a également accompli des progrès en vue d'éventuels travaux normatifs en rapport avec les projets suivants :

- Reconnaissance et exécution des ordonnances de protection rendues par des juridictions civiles étrangères ;
- Reconnaissance et exécution transfrontières des accords conclus dans le cadre de différends internationaux impliquant des enfants ;
- Questions de droit international privé concernant le statut des enfants, notamment celles découlant des conventions de maternité de substitution à caractère international.

11

ORIENTATION STRATÉGIQUE 3

Affiner les méthodes de travail et réduire les coûts en assouplissant le processus de développement

- Le Bureau Permanent a mis l'accent sur le travail en plus petit comité et suivant une approche plus flexible, notamment avec la tenue de réunions de Groupes d'experts et de travail, de façon à progresser et à mener les projets plus efficacement et à moindre coût.
- Il a testé la mise en place d'un *e-Profil d'État pour la Convention Recouvrement des aliments*, qui peut être mis à jour par les États contractants.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

Développer les communications et la coopération avec d'autres organisations internationales

- Le Bureau Permanent a élargi la portée mondiale de la Conférence de La Haye en tirant un meilleur parti des outils en ligne et médias sociaux.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 5

Améliorer la gestion de l'information interne

- Le Bureau Permanent a expérimenté des outils de travail fonctionnant avec le *cloud* en vue d'optimiser les méthodes de travail et de gagner en efficacité.
- Il a mis en place une plate-forme intranet épurée afin de favoriser le partage d'informations et la collaboration au sein du bureau.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 6

Faire correspondre les ressources et les besoins en rendant le processus de décision plus transparent et mieux informé et en augmentant la capacité de recherche de financements additionnels

- Le Groupe de travail sur l'assistance technique a finalisé le projet de *Cadre stratégique relatif à l'assistance post-conventionnelle*.

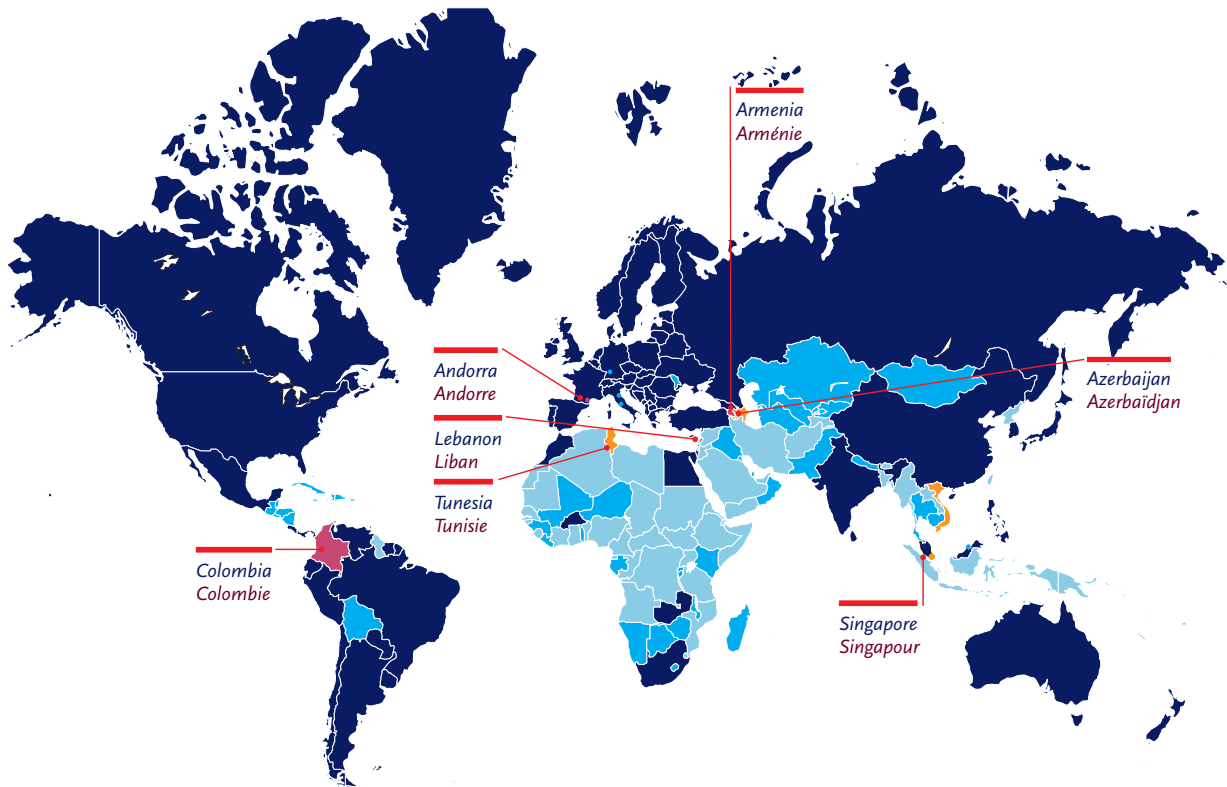
ORIENTATION STRATÉGIQUE 2

Sélectionner les projets entrepris par la Conférence de La Haye et renforcer les services post-conventionnels

Le Bureau Permanent a tout mis en œuvre pour définir les priorités à accorder à ses activités, conformément au mandat que lui a confié le Conseil sur les affaires générales et la politique (le Conseil) dans les différents domaines, en vue de parvenir à des résultats tout en tenant compte des ressources limitées. Parmi les développements majeurs, citons l'avancement des projets suivants :

- Projet de Principes de La Haye sur le choix de la loi applicable aux contrats commerciaux internationaux (instrument non contraignant favorisant le choix de la loi applicable aux contrats commerciaux internationaux) ;
- Projet sur les Jugements (élaboration d'une future Convention sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers) ;
- Lancement d'iSupport (système de gestion des dossiers et de communication facilitant la mise en œuvre du Règlement de l'UE de 2009 sur les obligations alimentaires et de la Convention Recouvrement des aliments de 2007) ;

Overview of Member States and new Members of the Hague Conference in 2014
 Vue d'ensemble des Membres et des États devenus membres de la Conférence de La Haye en 2014



12

- Member States joining in 2014
États devenus membres en 2014
- Members
Membres
- Non-Member Contracting States
États non membres contractants
- States admitted as Members
(subject to acceptance of the Statute)
États admis comme Membres
(sous réserve de l'acceptation du Statut)
- Candidate States for membership
(States that have applied for membership and for which
the six-month voting period is running)
États candidats
(États qui ont demandé leur admission et attendent
le terme de la période de vote de six mois)

N.B.: The boundaries shown on this map are based upon those used by the United Nations Cartographic Section. They are indicative only and should not be taken to imply official endorsement or acceptance by either the Hague Conference or the United Nations.

N.B.: Le tracé des frontières présenté sur cette carte se fonde sur les informations de la Section de la Cartographie des Nations Unies. Il est uniquement donné à titre indicatif et ne saurait engager la responsabilité de la Conférence de La Haye ou des Nations Unies ni impliquer de reconnaissance officielle de la part de l'une ou l'autre des organisations.

New Member States in 2014
États devenus membres en 2014
Azerbaijan / Azerbaïdjan
Singapore / Singapour
Tunisia / Tunisie

Admitted States
États admis
Colombia | Admitted in 2006, subject to acceptance of Statute by admitted State
Colombie | État admis en 2006, doit encore accepter le Statut pour devenir Membre

Lebanon | Admitted in 2010, subject to acceptance of Statute by admitted State
Liban | État admis en 2010, doit encore accepter le Statut pour devenir Membre

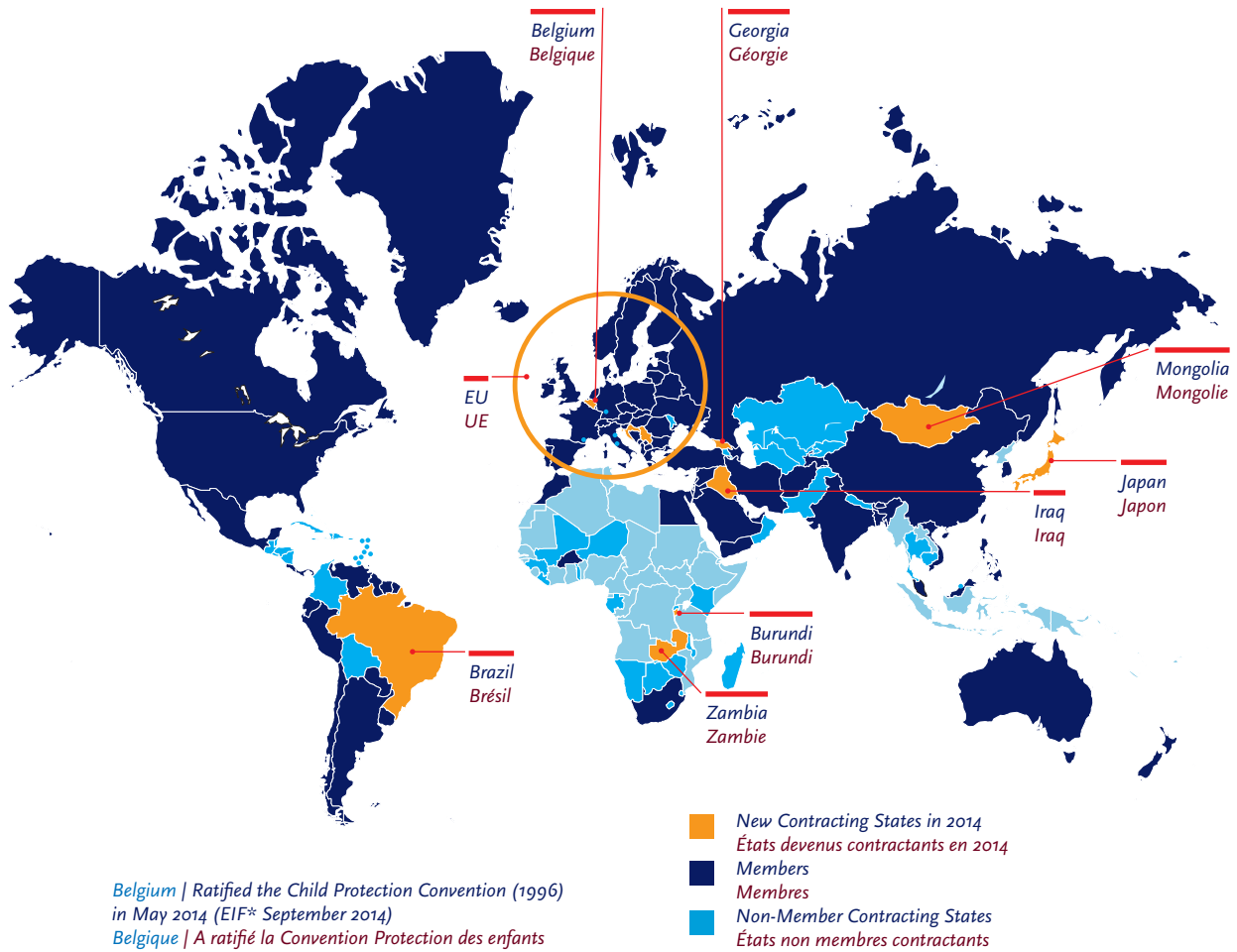
Armenia | Admitted in 2014, subject to acceptance of Statute by admitted State
Arménie | État admis en 2014, doit encore accepter le Statut pour devenir Membre

Candidate State
État candidat
Andorra | Membership admission procedure in progress (1 June 2015)
Andorre | Procédure d'admission en cours (1^{er} juin 2015)

Members / Membres

New Contracting States to Hague Conventions in 2014 (some States were already Member States or Contracting States to other Hague Conventions)

États devenus contractants à des Conventions de La Haye en 2014 (dont certains étaient des États membres ou des États contractants à d'autres Conventions de La Haye)



Belgium | Ratified the Child Protection Convention (1996) in May 2014 (EIF* September 2014)

Belgique | A ratifié la Convention Protection des enfants (1996) en mai 2014 (EEV** septembre 2014)

Brazil | Acceded to Evidence Convention (1970) in April 2014 (EIF* June 2014)

Brésil | A adhéré à la Convention Preuves (1970) en avril 2014 (EEV** juin 2014)

Burundi | Acceded to the Apostille Convention (1961) in June 2014 (EIF* February 2015)

Burundi | A adhéré à la Convention Apostille (1961) en juin 2014 (EEV** février 2015)

EU | Approved the Child Support Convention (2007) in April 2014 (EIF* August 2014)

All EU Member States (with the exception of Denmark) are bound by the instrument.

UE | A approuvé la Convention Recouvrement des aliments (2007) en avril 2014 (EEV** août 2014)

Tous les États membres de l'UE (à l'exception du Danemark) sont liés par l'instrument.

Georgia | Acceded to the Child Protection Convention (1996) in April 2014 (EIF* March 2015)

Géorgie | A adhéré à la Convention Protection des enfants (1996) en avril 2014 (EEV** mars 2015)

Iraq | Acceded to the Child Abduction Convention (1980) in March 2014 (EIF* June 2014)

Iraq | A adhéré à la Convention Enlèvement d'enfants (1980) en mars 2014 (EEV** juin 2014)

Japan | Ratified the Child Abduction Convention (1980) in January 2014 (EIF* April 2014)

Japon | A ratifié la Convention Enlèvement d'enfants (1980) en janvier 2014 (EEV** avril 2014)

Mongolia | Acceded to the Civil Procedure Convention (1954) in March 2014 (EIF* November 2014)

Mongolie | A adhéré à la Convention relative à la procédure civile (1954) en mars 2014 (EEV** novembre 2014)

Zambia | Acceded to the Child Abduction Convention (1980) in August 2014 (EIF* November 2014)

Zambie | A adhéré à la Convention Enlèvement d'enfants (1980) en août 2014 (EEV** novembre 2014)

* EIF: Entry into force

**EEV: Entrée en vigueur

Contracting States | États contractants



EXPANDING
COVERAGE
OF HAGUE
CONVENTIONS

ÉLARGISSEMENT
DU RAYONNEMENT
DES CONVENTIONS

PROMOTING THE
EFFICIENT AND
CONSISTENT
OPERATION
OF HAGUE
CONVENTIONS

PROMOTION DU
FONCTIONNEMENT
EFFICACE ET
COHÉRENT DES
CONVENTIONS DE
LA HAYE

BRIDGING LEGAL
TRADITIONS

RAPPROCHEMENT
DES TRADITIONS
JURIDIQUES

COLLABORATING
WITH PARTNERS
ACROSS THE GLOBE

COLLABORATION
AVEC DES
PARTENAIRES DU
MONDE ENTIER

Achievements by Projects and Activities Réalisations par projet et par activité

15

INTERNATIONAL PROTECTION
OF CHILDREN, FAMILY AND
PROPERTY RELATIONS

INTERNATIONAL LEGAL
CO-OPERATION AND LITIGATION

INTERNATIONAL COMMERCIAL
AND FINANCE LAW

SIGNIFICANT MULTI-
INSTRUMENT PROJECTS AND
ACTIVITIES

MULTI-PARTNERSHIP PROJECTS

PROTECTION INTERNATIONALE
DES ENFANTS, RELATIONS
FAMILIALES ET PATRIMONIALES
INTERNATIONALES

ENTRAIDE JUDICIAIRE
ET ADMINISTRATIVE
INTERNATIONALE ET
CONTENTIEUX INTERNATIONAL

DROIT COMMERCIAL ET
FINANCIER INTERNATIONAL

PROJETS ET ACTIVITÉS
MARQUANTS IMPLIQUANT
PLUSIEURS INSTRUMENTS

PROJETS IMPLIQUANT
PLUSIEURS PARTENAIRES

INTERNATIONAL PROTECTION OF CHILDREN, FAMILY AND PROPERTY RELATIONS

Child Abduction Convention (1980) and Child Protection Convention (1996)

The Permanent Bureau continued its efforts to expand the global coverage of both Conventions, and in the course of 2014, Iraq, Japan and Zambia joined the Child Abduction Convention, while Belgium ratified, and Georgia acceded to, the Child Protection Convention. These latest additions bring the number of Contracting States to 93 and 41, respectively. The expanded reach of these instruments is a strong testament to their importance; and the geographic spread of the latest States joining them confirms their relevance for every region of the world.

As in previous years, the Permanent Bureau continued its efforts to advance the Child Abduction Convention in States with Shari'a-based or influenced legal systems. In this context, among others, the Permanent Bureau facilitated the activities of the Working Party on Mediation. Established as a key component to progress and to promote the Malta Process, the Working Party's efforts in 2014 resulted in two important events, namely the:

- "Islamic Legal Perspectives on Cross-Border Family Disputes Involving Children" (April 2014), a seminar hosted by the Ministry of Foreign Affairs of the Netherlands, and organised by the Government of Canada and the Permanent Bureau. Bringing together more than 60 government officials, judges, representatives from regional and non-governmental organisations and experts from academia, the seminar contributed to an important exchange of information with a view to securing better protection mechanisms for children in circumstances where the relevant Hague Conventions do not apply, including through international dialogue on cross-border family disputes. The seminar also marked the 10th anniversary of the Malta Process, launched at the first "Malta Conference" in 2004.
- "First Regional Seminar of the Working Party on Mediation in Southeast Asia" (November 2014), a two-day seminar hosted by the International Islamic University Malaysia in Kuala Lumpur, Malaysia, and organised by the co-Chair of the Working Party, Canada, in co-operation with the Permanent Bureau. The regional seminar attracted high-ranking government representatives, judges, academics and child rights experts from Australia, Canada, Egypt, Indonesia, Japan, Malaysia, Pakistan, Philippines, Qatar, Saudi Arabia, Singapore, Thailand, Turkey, the United States of America, UNICEF and the UN Committee on the Rights of the Child. Based on

PROTECTION INTERNATIONALE DES ENFANTS, RELATIONS FAMILIALES ET PATRIMONIALES INTERNATIONALES

Conventions Enlèvement d'enfants (1980) et Protection des enfants (1996)

Le Bureau Permanent a poursuivi ses efforts en vue d'étendre le rayonnement mondial de ces deux Conventions. Courant 2014, l'Iraq, le Japon et la Zambie sont devenus contractants à la Convention Enlèvement d'enfants, tandis que la Belgique a ratifié la Convention Protection des enfants et que la Géorgie y a adhéré. Ces États supplémentaires portent respectivement à 93 et 41 le nombre d'États contractants à l'une et l'autre des deux Conventions. La portée étendue de ces instruments témoigne éloquentement de leur importance, et la répartition géographique des derniers États devenus contractants confirme la pertinence des Conventions dans le monde entier.

Comme les années précédentes, le Bureau Permanent a poursuivi ses efforts en vue de promouvoir la Convention Enlèvement d'enfants dans les États dont les systèmes juridiques sont fondés sur ou influencés par la charia. Dans ce contexte, le Bureau Permanent a notamment facilité les activités du Groupe de travail sur la médiation, constitué pour servir de pierre angulaire à la progression et à la promotion du Processus de Malte. En 2014, les efforts du Groupe de travail se sont traduits par deux événements importants :

- « Perspectives juridiques islamiques sur les conflits familiaux transfrontières impliquant des enfants » (avril 2014), un séminaire organisé par le Gouvernement canadien et le Bureau Permanent, sous les auspices du ministère néerlandais des Affaires étrangères. Le séminaire, qui a réuni plus de 60 représentants gouvernementaux, juges, représentants d'organisations régionales et non gouvernementales et experts universitaires, a permis un échange d'informations essentiel en vue de garantir la mise en œuvre de mécanismes de protection des enfants plus efficaces lorsque les Conventions de La Haye existant en la matière ne s'appliquent pas, en particulier par la tenue d'un dialogue international sur les différends familiaux transfrontières. Le séminaire coïncidait également avec le 10^e anniversaire du Processus de Malte, lancé en 2004 à l'occasion de la première « Conférence de Malte ».
- « Premier séminaire régional du Groupe de travail sur la médiation en Asie du sud-est » (novembre 2014), un séminaire de deux jours organisé par le co-Président du Groupe de travail (Canada) en coopération avec le Bureau Permanent et tenu à Kuala Lumpur (Malaisie), sous les auspices de

the event's fruitful discussions, participants made two significant recommendations, namely that:

- > Malaysia and Indonesia, with the support of the academic institutions present at the regional seminar, further research the Child Abduction Convention with a view to possibly acceding to it, and
- > issues of cross-border child abduction should be considered in the broader context of children's rights and child protection in the ASEAN region, including during Malaysia's chairmanship of ASEAN in 2015.

This was the first of a slated series of regional seminars organised in the context of the Working Party on Mediation, envisaged to lead up to a "Malta IV" Conference, currently planned to take place in 2016.

The Working Party's efforts also resulted in an increase in the number of Central Contact Points for international family mediation. In April 2014, the Ministry of Security and Justice of the Netherlands designated the Mediation Bureau, which is part of the International Child Abduction Centre of the Netherlands, as Central Contact Point for international family mediation. This designation brings the total number of Central Contact Points to seven.

In addition to these much-focused efforts, a range of other activities to expand the coverage of both instruments took place, including most notably:

- The Permanent Bureau continued to support Contracting States in the process of implementing the Conventions, seeking to ensure their proper domestic operation.
A good example was the collaboration between the Permanent Bureau and the Kazakh Central Authority designated under the Child Abduction Convention, facilitated by the UNICEF office in Kazakhstan.
- Several promotional events in non-Contracting States that were organised and / or supported by Contracting States. Examples included the conferences:
 - > "Cross-Border Family Law Matters and the Well-Being of the Child" (May 2014), organised in Beijing, China, and supported, amongst others, by the United Kingdom and the United States of America, and
 - > "International Parental Child Abduction Symposium" (October 2014), organised in Amman, Jordan, by the United States of America.

The positive feedback received, and the fruitful exchange of information and experience at these events, led to the suggestion to conduct similar events in 2015.

l'Université islamique internationale de Malaisie.

Le séminaire régional a rassemblé des représentants gouvernementaux de haut rang, des juges, des universitaires ainsi que des experts des droits de l'enfant d'Arabie saoudite, d'Australie, du Canada, d'Égypte, des États-Unis d'Amérique, d'Indonésie, du Japon, de Malaisie, du Pakistan, des Philippines, du Qatar, de Singapour, de Thaïlande, de Turquie, de l'Unicef et du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies. Au terme des discussions fructueuses tenues lors de l'événement, les participants ont formulé deux recommandations importantes visant à ce que :

- > la Malaisie et l'Indonésie, avec le soutien des institutions universitaires représentées lors du séminaire régional, approfondissent l'étude de la Convention Enlèvement d'enfants dans la perspective d'une éventuelle adhésion ;
- > les questions d'enlèvement transfrontière d'enfants soient envisagées dans le contexte plus large des droits des enfants et de la protection des enfants dans les pays de l'ANASE, y compris en 2015, lorsque la Malaisie en occupera la présidence.

Il s'agissait du premier d'une série de séminaires régionaux, organisés dans le cadre du Groupe de travail sur la médiation, qui devraient mener à une Conférence « Malte IV », normalement prévue en 2016.

Les efforts du Groupe de travail ont également permis une augmentation du nombre de Points de contact centraux pour la médiation familiale internationale. En avril 2014, le ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice a ainsi désigné à cette fonction le Bureau de la médiation, intégré au Centre néerlandais sur l'enlèvement international d'enfants. Cette désignation porte à sept le nombre total de Points de contact centraux.

En parallèle de ces efforts très ciblés, diverses activités ont été organisées en vue d'étendre le rayonnement des deux instruments. Citons quelques-unes des plus notables :

- Le Bureau Permanent a continué d'apporter son soutien aux États contractants dans la mise en œuvre des Conventions, cherchant à s'assurer du bon fonctionnement des instruments sur le plan national. La collaboration entre le Bureau Permanent et l'Autorité centrale kazakhe désignée en vertu de la Convention Enlèvement d'enfants, facilitée par le bureau de l'Unicef au Kazakhstan, illustre bien ce soutien.
- Plusieurs événements promotionnels, organisés ou soutenus par des États contractants, ont eu lieu dans des États non contractants, notamment les conférences suivantes :
 - > « Conférence sur les questions de droit familial international et le bien-être de l'enfant » (mai 2014), tenue à Beijing (Chine) et ayant, entre autres, bénéficié du soutien du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique ;

A key initiative to ensure the consistent interpretation of the Child Abduction Convention globally is the International Child Abduction Database (INCADAT). With the generous support of Professor Peter McElevy, University of Dundee, the Permanent Bureau successfully increased the network of “INCADAT correspondents”, i.e., experts who provide the Permanent Bureau with Convention-related case law and case summaries. Now able to offer cases from Greece, Luxembourg, South Africa, and several Latin American States, including Argentina, Brazil, Costa Rica, and Mexico, INCADAT’s content continued to grow, thus enhancing further the usefulness of this key tool.

The Hague Conference’s brochure *Direct Judicial Communications - Emerging Guidance regarding the development of the International Hague Network of Judges and General Principles for Judicial Communications* remained a very effective tool to promote the designation of judges to the International Hague Network of Judges (IHJ). Convinced of the benefits of direct judicial communications (DJC) as outlined in that brochure, 10 new States designated judges to the IHJ, with the network now featuring 99 judges from 70 States. The IHJ’s growth, and its increasing activity, is testament to the proven value of this network, and DJC more broadly, in international child abduction cases.

Because DJC is not limited to child abduction cases, but can also lead to positive outcomes in other child protection matters, the Permanent Bureau, in accordance with the *General Principles for Judicial Communications*, invites judges to make use of DJC in child protection matters more broadly.

Volume XX of *The Judges’ Newsletter* focussed on concentration of jurisdiction under the Child Abduction Convention. It mapped out the many advantages of this approach in short articles prepared by members of several judiciaries, discussing their respective States’ experiences with assigning specialised courts to deal with international child abduction cases.

Finally, to promote the effective operation of the Child Protection Convention, in April 2014 the Hague Conference released the English and French versions of the *Practical Handbook on the Operation of the 1996 Hague Child Protection Convention*. In October 2014, the publication of a Spanish translation of the Practical Handbook followed.

> « Symposium sur l’enlèvement parental international d’enfants » (octobre 2014), organisé par les États-Unis d’Amérique et tenu à Amman (Jordanie).

Les commentaires positifs reçus ainsi que l’échange fructueux d’informations et d’expériences qui a eu lieu à l’occasion de ces événements ont plaidé en faveur de la tenue d’événements similaires en 2015.

La base de données sur l’enlèvement international d’enfants (INCADAT) est une initiative clé visant à permettre une interprétation cohérente de la Convention Enlèvement d’enfants au niveau mondial. Grâce au généreux soutien du Professeur Peter McElevy (Université de Dundee), le Bureau Permanent est parvenu à étoffer son réseau de « correspondants INCADAT », experts qui transmettent au Bureau Permanent des décisions et résumés de décisions en lien avec la Convention. INCADAT, proposant désormais des décisions rendues par l’Afrique du Sud, la Grèce, le Luxembourg et plusieurs États d’Amérique latine, notamment l’Argentine, le Brésil, le Costa Rica et le Mexique, s’est encore enrichi et cet outil important a ainsi continué de gagner en pertinence.

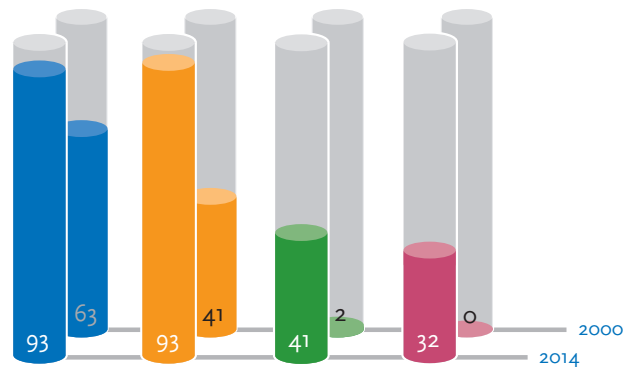
La brochure publiée par la Conférence de La Haye et intitulée *Communications judiciaires directes - Lignes de conduite émergentes relatives au développement du Réseau international de juges de La Haye et Principes généraux relatifs aux communications judiciaires* reste un outil très efficace en vue de promouvoir la désignation de juges au sein du Réseau international de juges de La Haye (RIJH). Convaincus des avantages que présentent les communications judiciaires directes (CJD), tels que la brochure les décrit, 10 nouveaux États ont désigné des juges pour les représenter au sein du RIJH, qui compte désormais 99 juges de 70 États. L’essor du RIJH et la croissance de son activité attestent de son intérêt éprouvé et de celui des CJD en général dans le cadre des affaires d’enlèvement international d’enfants.

Parce que les CJD ne se limitent pas aux affaires d’enlèvement d’enfants mais peuvent également donner des résultats positifs dans d’autres domaines liés à la protection des enfants, le Bureau Permanent invite les juges à en faire un usage plus large dans ce cadre, conformément aux *Principes généraux relatifs aux communications judiciaires*.

Le tome XX de *La Lettre des juges* était axé sur la concentration des compétences en relation avec la Convention Enlèvement d’enfants. De brefs articles rédigés par des membres du pouvoir judiciaire de différents États, abordant les expériences nationales en lien avec la désignation de tribunaux spécialisés pour traiter les affaires d’enlèvement international d’enfants, ont mis en avant les nombreux avantages de cette approche.

Increase in number of Contracting States to Family Law Conventions from 2000 to 2014
 Augmentation du nombre d'États contractants aux Conventions relatives au droit de la famille de 2000 à 2014

■ Child Abduction Convention (1980)
 Convention Enlèvement d'enfants (1980)
 ■ Intercountry Adoption Convention (1993)
 Convention Adoption internationale (1993)
 ■ Child Protection Convention (1996)
 Convention Protection des enfants (1996)
 ■ Child Support Convention (2007)
 Convention Recouvrement des aliments (2007)



Intercountry Adoption Convention (1993)

The continued efforts by the Permanent Bureau, Contracting States and other organisations advocating the benefits of the Intercountry Adoption Convention resulted in Croatia, Haiti, and Serbia becoming new Contracting States in 2014. The current number of Contracting States now stands at 93. This number is likely to increase, with the Permanent Bureau supporting a number of States in their efforts to become Contracting States, including Angola, Benin, Cameroon, Honduras, Korea, Kyrgyzstan, Ukraine and Zambia.

To further the effective operation of this Convention, in 2014 the Permanent Bureau published additional tools. Following the release of the very successful English and French versions of the *Guide to Good Practice No 2 'Accreditation and Adoption Accredited Bodies'*, the Hague Conference has also published two translations of this Guide: in July the revised Spanish translation, and in December the Russian translation. Moreover, the Experts' Group on the Financial Aspects of Intercountry Adoption finalised three documents of great practical application, namely the *Note on the Financial Aspects of Intercountry Adoption*; the *Tables on the Costs Associated with Intercountry Adoption*; and the *Summary List of Good Practices on the Financial Aspects of Intercountry Adoption*. The Council endorsed these tools at its meeting in April 2014.

SPECIAL COMMISSION TO REVIEW THE PRACTICAL OPERATION OF THE INTERCOUNTRY ADOPTION CONVENTION

From 8 to 12 June 2015, the international spotlight will be on the Fourth Meeting of the Special Commission to review the practical operation of the Intercountry Adoption Convention. Throughout 2014, the Permanent Bureau prepared for this event, developing and circulating two questionnaires and revised *Country*

Enfin, pour promouvoir le bon fonctionnement de la Convention Protection des enfants, la Conférence de La Haye a, en avril 2014, publié les versions anglaise et française du *Manuel pratique sur le fonctionnement de la Convention de La Haye de 1996 sur la protection des enfants*. La publication de la traduction espagnole du Manuel pratique a suivi en octobre 2014.

Convention Adoption internationale (1993)

Grâce aux efforts suivis du Bureau Permanent, des États contractants et d'autres organisations faisant valoir les mérites de la Convention Adoption internationale, la Croatie, Haïti et la Serbie sont devenus contractants en 2014, ce qui porte à 93 le nombre total d'États actuellement contractants. Ce nombre risque d'augmenter encore dans la mesure où le Bureau Permanent soutient un certain nombre d'États dans leurs démarches pour devenir contractants, notamment l'Angola, le Bénin, le Cameroun, la Corée, le Honduras, le Kirghizistan, l'Ukraine et la Zambie.

En 2014, le Bureau Permanent a publié de nouveaux outils afin d'améliorer encore le fonctionnement de la Convention. Suite à la publication des versions anglaise et française du *Guide de bonnes pratiques No 2 « L'agrément et les organismes agréés en matière d'adoption »*, qui ont rencontré un franc succès, la Conférence de La Haye a publié deux traductions supplémentaires du Guide : une traduction espagnole révisée en juillet et une traduction russe en décembre. En outre, le Groupe d'experts sur les aspects financiers de l'adoption internationale a finalisé trois documents pratiques très utiles : la *Note sur les aspects financiers de l'adoption internationale*, les *Tableaux sur les coûts associés à l'adoption internationale* et la *Liste récapitulative de bonnes pratiques concernant les aspects financiers de l'adoption internationale*. Le Conseil a approuvé ces outils lors de sa réunion d'avril 2014.

Profiles to Members of the Hague Conference and Contracting States to this Convention.

THE INTERCOUNTRY ADOPTION TECHNICAL ASSISTANCE PROGRAMME (ICATAP)

The Council recognised the importance of ICATAP for the effective implementation and operation of the Intercountry Adoption Convention. The following three examples from Haiti, Guinea and Madagascar, respectively, are testament to the successful work undertaken by ICATAP:

- **Haiti:** Under the auspices of ICATAP, a consultant from Burkina Faso undertook two further missions to Haiti (April to August; October to December 2014), assisting Haitian authorities with a range of aspects related to intercountry adoption. The Permanent Bureau supported the consultant's work. As a result, the authorities were able to:

- > publish a note on the processing of transitional adoption cases;
- > determine the next steps in the reform of the intercountry adoption system, including the licensing of children's homes and the authorisation of adoption accredited bodies; and
- > prepare a note on the costs of intercountry adoption.

At the same time, the Permanent Bureau continued to assist the Haitian Government to ensure the proper functioning of its Central Authority.

- **Guinea:** In March 2014, the Permanent Bureau undertook a mission to Guinea to train the members of the Commission for Intercountry Adoption, comprising high-ranking officials and Central Authority staff. The Permanent Bureau also provided advice to ministerial and judicial authorities on the Convention's international obligations and raised awareness of current issues concerning the instrument's operation. Moreover, a dialogue with representatives of receiving States regarding the development of intercountry adoption in Guinea was established successfully. Following the mission, the Permanent Bureau recommended approaches to optimise the Guinean adoption legislation and procedures, and to improve the State's future collaboration with foreign accredited bodies.
- **Madagascar:** Having previously provided technical assistance to Madagascar, the Permanent Bureau undertook a follow-up mission in November 2014. It introduced a range of actors to the good practices of the country and other countries in the region and discussed new draft legislation. This draft legislation had been prepared based on advice previously provided by the Permanent Bureau.

COMMISSION SPÉCIALE CHARGÉE D'EXAMINER LE FONCTIONNEMENT PRATIQUE DE LA CONVENTION ADOPTION INTERNATIONALE

Du 8 au 12 juin 2015, tous les projecteurs de l'actualité mondiale seront braqués sur la Quatrième réunion de la Commission spéciale chargée d'examiner le fonctionnement pratique de la Convention Adoption internationale. Tout au long de l'année 2014, le Bureau Permanent a préparé l'événement ; il a élaboré et diffusé deux questionnaires et des *Profils d'État* révisés aux Membres de la Conférence de La Haye ainsi qu'aux États contractants à la Convention.

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE TECHNIQUE EN MATIÈRE D'ADOPTION INTERNATIONALE (ICATAP)

Le Conseil a reconnu l'importance d'ICATAP aux fins de la mise en œuvre conforme et du bon fonctionnement de la Convention Adoption internationale. Les trois exemples qui suivent (Haïti, Guinée et Madagascar) illustrent les excellents travaux menés dans le cadre d'ICATAP :

- **Haïti :** Sous les auspices d'ICATAP, une consultante du Burkina Faso a mené deux nouvelles missions en Haïti (avril à août et octobre à décembre 2014). Elle a prêté son assistance aux autorités haïtiennes concernant différents aspects de l'adoption internationale. Le Bureau Permanent a soutenu les travaux de la consultante. Par conséquent, les autorités ont pu :
 - > publier une note sur le traitement des dossiers d'adoption pendant la transition ;
 - > déterminer les prochaines étapes à suivre aux fins de la réforme du système d'adoption internationale, notamment l'agrément des maisons d'enfants et l'autorisation des organismes agréés en matière d'adoption ;
 - > préparer une note sur les coûts de l'adoption internationale.

Dans un même temps, le Bureau Permanent a continué d'aider le Gouvernement haïtien afin de veiller au bon fonctionnement de l'Autorité centrale.

- **Guinée :** En mars 2014, le Bureau Permanent a entrepris une mission en Guinée afin de former les membres de la Commission pour l'adoption internationale, composée de fonctionnaires de haut rang et de membres de l'Autorité centrale. Le Bureau Permanent a aussi donné des conseils aux autorités judiciaires et ministérielles au sujet des obligations internationales découlant de la Convention et a permis de mieux faire connaître les questions actuelles liées au fonctionnement de l'instrument. Par ailleurs, un dialogue a pu être engagé avec des représentants des États d'accueil concernant le développement de l'adoption internationale en Guinée. Au terme de la mission, le Bureau Permanent a recommandé des approches

International Recovery of Child Support / Maintenance (Convention and Protocol) (2007)

2014 was a watershed year for the Child Support Convention. The Convention received the approval by the EU in April 2014, thereby binding all EU Member States (with the exception of Denmark). The Convention entered into force for the EU on 1 August 2014, bringing the total number of States in which the Convention is in force to 31. Additionally, the United States Congress passed implementing legislation for the Convention in July and September of 2014. This should allow the United States of America, the first State to sign the Convention in 2007, to complete ratification of the Convention in the coming years.

The Permanent Bureau continued to advance the Child Support Convention globally, including through its ongoing outreach to States Parties to the 1956 *United Nations Convention on the Recovery Abroad of Maintenance*. Moreover, plans to organise a promotional event for the Asia Pacific region in the second half of 2015 are well advanced. Finally, the Permanent Bureau published several key documents supporting the Hague instruments, including the *e-Country Profile for States Parties to the Child Support Convention*, the *Practical Handbook for Caseworkers under the 2007 Child Support Convention*, and the Spanish translation of the *Explanatory Report* for the Convention.

The Permanent Bureau also concluded a significant project related to enhancing judicial co-operation in the international recovery of maintenance. This project resulted in the development of:

- a *Practical Handbook for Competent Authorities on the 2007 Child Support Convention, its Protocol and the 2009 EU Maintenance Regulation* in English and French, with the European Commission translating it into the 22 other EU languages;
- a two-and-a-half day training module on the three instruments (delivered nine times to more than 160 judges and members of 14 Central Authorities across Europe: Belgium, Bulgaria, Czech Republic, Estonia, Finland, France, Germany, Hungary, Latvia, Malta, Netherlands, Portugal, Slovenia and Spain); and
- an information leaflet to raise public awareness on the international recovery of child support, available in English, French and Romanian.

The EU “Civil Justice” programme funded this project led by the Ministry of Justice of Romania. A fruitful collaboration between the Ministry, the *École nationale de la magistrature* (France) and the Permanent Bureau ensured that the project progressed well.

en vue d’optimiser la législation et les procédures guinéennes en matière d’adoption et d’améliorer la collaboration future entre l’État et les organismes agréés étrangers.

- **Madagascar** : Ayant déjà apporté une assistance technique à Madagascar, le Bureau Permanent a entrepris une mission de suivi en novembre 2014. Il a présenté les bonnes pratiques du pays et d’autres pays de la région à une variété d’acteurs et a discuté du nouveau projet de loi, préparé grâce aux conseils qu’il avait précédemment prodigués.

Recouvrement international des aliments destinés aux enfants / Obligations alimentaires (Convention et Protocole) (2007)

2014 a été une année décisive pour la Convention Recouvrement des aliments. Approuvée par l’UE en avril, la Convention est entrée en vigueur pour l’UE le premier août 2014 et lie ainsi tous ses États membres (à l’exception du Danemark), portant le nombre total d’États parties à 31. En outre, aux États-Unis d’Amérique, le Congrès a voté une loi de mise en œuvre de la Convention en juillet et septembre 2014, ce qui devrait permettre au pays, qui avait été le premier signataire de la Convention en 2007, de conclure la procédure de ratification de l’instrument dans les années à venir.

Le Bureau Permanent a continué de promouvoir la Convention Recouvrement des aliments à travers le monde, notamment au moyen des contacts qu’il maintient avec les États parties à la *Convention des Nations Unies de 1956 sur le recouvrement des aliments à l’étranger*. En outre, la préparation d’un événement promotionnel, prévu dans la région Asie Pacifique au second semestre 2015, a bien avancé. Enfin, le Bureau Permanent a publié plusieurs documents clés à l’appui des deux instruments de La Haye, notamment l’*e-Profil d’État pour les États parties à la Convention Recouvrement des aliments*, le *Manuel pratique pour les responsables de dossiers concernant la Convention Recouvrement des aliments de 2007* et la traduction espagnole du *Rapport explicatif* sur la Convention.

Le Bureau Permanent a également mené à son terme un important projet visant à renforcer la coopération judiciaire aux fins du recouvrement international des aliments, ce qui a permis de concevoir :

- un *Manuel pratique pour les autorités compétentes concernant la Convention Recouvrement des aliments de 2007, son Protocole et le Règlement de l’UE de 2009 en matière d’obligations alimentaires*, en anglais et en français, que la Commission européenne traduit dans les 22 autres langues officielles de l’UE ;
- un module de formation de deux jours et demi sur les trois instruments (neuf séances ont été dispensées

Other significant family law work

WORKING GROUP TO DEVELOP A GUIDE TO GOOD PRACTICE ON THE INTERPRETATION AND APPLICATION OF ARTICLE 13(1)(B) OF THE 1980 CHILD ABDUCTION CONVENTION

The Working Group made good headway with the development of a *Guide to Good Practice on the Interpretation and Application of Article 13(1)(b) of the 1980 Child Abduction Convention* (Guide). Composed of judges, Central Authority officials, academics, private practitioners and cross-disciplinary experts, the Working Group convened for its second and third meetings in January and November 2014, respectively. For its third meeting, the Working Group decided to include more members of the judiciary as the Guide will in particular serve judges in the application of Article 13(1)(b). The outcome of the third meeting included a draft “Process Map” that seeks to map out the steps judges take in their respective jurisdictions in cases where this Article is applied. When published, the Guide will be an important tool to promote the consistent interpretation of Article 13(1)(b), which provides the important, yet often misunderstood, “grave risk” exception.

THE PARENTAGE / SURROGACY PROJECT

In March 2014, the Permanent Bureau produced an analysis of the desirability and feasibility of progressing work on the private international law issues surrounding the status of children, including the issues arising from international surrogacy arrangements. Based on the responses to questionnaires previously circulated to States and other actors in this field, and its own research and monitoring work, the Permanent Bureau submitted to the Council the following documents:

- a Report on *The Desirability and Feasibility of Further Work on the Parentage / Surrogacy Project*;
- an accompanying *Study on Legal Parentage and the Issues Arising from International Surrogacy Arrangements*.

The Council welcomed the work carried out by the Permanent Bureau, noting that a considerable number of Members expressed their support for the establishment of an Experts’ Group for the Parentage / Surrogacy Project. However, it deferred a final decision to 2015. Instead, the Council invited the Permanent Bureau to continue exploring the feasibility of an international legislative response in this area. The Permanent Bureau will update the Council in 2015 and will ask it to decide on the establishment of an Experts’ Group for this Project.

à un total de plus de 160 juges et membres de 14 Autorités centrales à travers l’Europe : Allemagne, Belgique, Bulgarie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Hongrie, Lettonie, Malte, Pays-Bas, Portugal, République tchèque et Slovaquie) ;

- une brochure d’information visant à mieux faire connaître le recouvrement international des aliments destinés aux enfants, disponible en anglais, français et roumain.

Le projet, mené par le ministère roumain de la Justice, a été financé par le programme « Justice civile » de l’UE. Il a rapidement progressé, grâce au bon déroulement de la collaboration entre le ministère, l’École nationale de la magistrature (France) et le Bureau Permanent.

Autres travaux importants en droit de la famille

GROUPE DE TRAVAIL CHARGÉ D’ÉLABORER UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES SUR L’INTERPRÉTATION ET L’APPLICATION DE L’ARTICLE 13(1)(B) DE LA CONVENTION ENLÈVEMENT D’ENFANTS DE 1980

Le Groupe de travail a bien avancé dans l’élaboration d’un *Guide de bonnes pratiques sur l’interprétation et l’application de l’article 13(1)(b) de la Convention Enlèvement d’enfants de 1980* (Guide). Composé de juges, de membres d’Autorités centrales, d’universitaires, de praticiens privés et d’experts pluridisciplinaires, le Groupe a tenu ses deuxième et troisième réunions en janvier et novembre 2014, respectivement. À l’occasion de sa troisième réunion, le Groupe avait décidé de convier davantage de membres du pouvoir judiciaire, dans la mesure où le Guide servira en particulier à l’application de l’article 13(1)(b) par les juges. Cette troisième réunion a notamment permis l’élaboration d’un projet de « diagramme de flux » cherchant à détailler les étapes de la procédure suivie par les juges dans leurs États et territoires respectifs, dans les affaires où l’article est appliqué. Une fois publié, le Guide deviendra un outil utile aux fins de la promotion d’une interprétation cohérente de l’article 13(1)(b), qui prévoit l’exception, importante mais souvent mal comprise, liée à l’existence d’un « risque grave ».

LE PROJET FILIATION / MATERNITÉ DE SUBSTITUTION

En mars 2014, le Bureau Permanent a mené une analyse de l’opportunité et de la possibilité de poursuivre les travaux dans le cadre des questions de droit international privé concernant le statut des enfants, notamment celles découlant des conventions de maternité de substitution à caractère international. Sur la base des réponses aux questionnaires précédemment diffusés aux États et autres acteurs du domaine, enrichies par ses propres recherches et activités de suivi, le Bureau Permanent a soumis au Conseil les documents suivants :

RECOGNITION AND ENFORCEMENT OF FOREIGN CIVIL PROTECTION ORDERS

The Experts' Group on the Recognition and Enforcement of Foreign Civil Protection Orders met in The Hague in February 2014. Its Conclusions and Recommendations included a suggested policy rationale, policy orientations for potential future work in this area, a discussion of possible solutions, and suggestions for future work / next steps on this topic. To gather important information for this project, the Permanent Bureau circulated a draft *Country Profile on National and Foreign Protection Orders* for completion by Members. It also distributed globally an online survey that, directed at non-governmental organisations and independent experts, seeks to collect additional comparative information on national law and supplementary statistical information.

EXPERTS' GROUP ON CROSS-BORDER RECOGNITION AND ENFORCEMENT OF AGREEMENTS REACHED IN THE COURSE OF INTERNATIONAL CHILD DISPUTES

The Council considered and discussed a report that followed a meeting of the Experts' Group on Cross-Border Recognition and Enforcement of Agreements Reached in the Course of International Child Disputes, including those reached through Mediation, in December 2013. Cognisant of the Council's discussions, the Permanent Bureau prepared a comprehensive questionnaire, which will be distributed to private practitioners, judges, government officials and academics at the beginning of 2015.

- un rapport intitulé *Opportunité et possibilité de poursuivre les travaux menés dans le cadre du projet Filiation / Maternité de substitution* ;
- une annexe intitulée *Étude sur la filiation juridique et questions découlant des conventions de maternité de substitution à caractère international*.

Le Conseil a salué les travaux menés par le Bureau Permanent, notant qu'un nombre considérable de Membres étaient favorables à la constitution d'un Groupe d'experts pour le projet. Toutefois, sa décision finale à ce sujet a été reportée à 2015. Dans l'intervalle, le Conseil a invité le Bureau Permanent à continuer d'étudier la possibilité d'établir un instrument législatif international en la matière. Le Bureau Permanent rendra compte de sa progression à l'occasion de la réunion de 2015 du Conseil, à qui il demandera de prendre une décision concernant la constitution d'un Groupe d'experts pour le projet.

RECONNAISSANCE ET EXÉCUTION DES ORDONNANCES DE PROTECTION RENDUES PAR DES JURIDICTIONS CIVILES ÉTRANGÈRES

Le Groupe d'experts sur la reconnaissance et l'exécution des ordonnances de protection rendues par des juridictions civiles étrangères s'est réuni à La Haye en février 2014. Les Conclusions et Recommandations de la réunion comprenaient notamment des fondements stratégiques suggérés, des orientations stratégiques pour les travaux qui pourront être menés dans le domaine, une discussion autour des solutions envisageables et des suggestions relatives aux travaux futurs et aux prochaines étapes. Afin de recueillir des informations importantes à cet égard, le Bureau Permanent a diffusé un projet de *Profil d'État sur les ordonnances de protection rendues par des juridictions nationales et étrangères*, qui devait être renseigné par les Membres. Il a également diffusé une enquête en ligne à l'échelle internationale, à l'attention des organisations non gouvernementales et des experts indépendants, en vue de recueillir des informations comparatives supplémentaires sur le droit interne et des données statistiques complémentaires.

GROUPE D'EXPERTS SUR LA RECONNAISSANCE ET L'EXÉCUTION TRANSFRONTIÈRES DES ACCORDS CONCLUS DANS LE CADRE DE DIFFÉRENDS INTERNATIONAUX IMPLIQUANT DES ENFANTS

Le Conseil a examiné un rapport établi suite à une réunion du Groupe d'experts sur la reconnaissance et l'exécution transfrontières des accords conclus dans le cadre de différends internationaux impliquant des enfants, y compris ceux conclus par la voie de la médiation, tenue en décembre 2013. Au regard des discussions du Conseil, le Bureau Permanent a préparé un questionnaire complet, qui sera envoyé à des praticiens privés, à des juges, à des représentants gouvernementaux et à des universitaires au début de l'année 2015.

INTERNATIONAL LEGAL CO-OPERATION AND LITIGATION

The Apostille Convention (1961) and the electronic Apostille Program e-APP

The Apostille Convention entered into force for Paraguay, and Burundi became a new Contracting State. With 107 Contracting States, the Apostille Convention continues to be the most widely ratified / acceded to Hague Convention; it is also by far the most often applied Hague Convention, with several million Apostilles issued every year.

To ensure enduring growth, the Permanent Bureau continued to support States in their endeavours to accede to this instrument. It has done so by successfully co-operating with other institutions. For example, Burundi's accession is the result of a close co-operation between the Permanent Bureau, TradeMark East Africa (TMEA) and the relevant Burundian authorities.

A notable promotional opportunity arose when, at the invitation of the International Finance Corporation of the World Bank Group, the Secretary General visited Tajikistan and introduced the benefits of the Apostille Convention and future Apostille services to several members of Tajikistan's parliament and high-level officials from various government and non-government agencies. His visit attracted wide media coverage, helping to promote further the benefits of the Apostille Convention in Central Asia. The Permanent Bureau also advised Vietnamese authorities on operational matters regarding the Apostille Convention and assisted in identifying relevant experts that could participate in a workshop and other meetings in Ho Chi Minh City in March 2014. These events were organised by Viet Nam's Ministry of Foreign Affairs, with the support of the EU Delegation to Viet Nam and the US State Department.

With a view to promoting the Apostille Convention further, and to assisting States with the effective implementation and operation of the instrument, the Permanent Bureau also participated in successful missions to Kazakhstan, Kosovo, Morocco, Namibia, Thailand, Tunisia, South Africa and the United States of America.

THE ELECTRONIC APOSTILLE PROGRAM e-APP

The e-APP continues to attract significant interest around the globe. A further five Competent Authorities, from Bahrain, the Hong Kong Special Administrative Region of the People's Republic of China (Hong Kong SAR), Mexico, Paraguay and the United Kingdom, implemented one or both components of the e-APP, that is, the e-Apostilles and the e-Registers. Moreover, more than 10 jurisdictions are currently considering implementing one or both e-APP components.

ENTRAIDE JUDICIAIRE ET ADMINISTRATIVE INTERNATIONALE ET CONTENTIEUX INTERNATIONAL

Convention Apostille (1961) et Programme Apostille électronique (e-APP)

La Convention Apostille est entrée en vigueur pour le Paraguay et le Burundi y est devenu contractant, ce qui porte à 107 le nombre total d'États contractants. En comparaison des autres Conventions de La Haye, l'instrument est ainsi conforté en position du nombre de ratifications et d'adhésions. Il s'agit de loin de la Convention de La Haye la plus souvent appliquée ; plusieurs millions d'Apostilles sont délivrées chaque année.

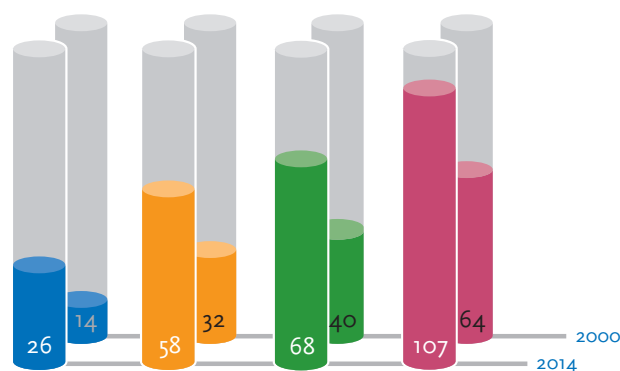
Afin que cette croissance perdure, le Bureau Permanent a continué de soutenir les États dans les efforts qu'ils mettent en œuvre en vue d'adhérer à l'instrument. À cette fin, il a notamment mené une coopération fructueuse avec d'autres institutions. Ainsi, l'adhésion du Burundi résulte d'une étroite collaboration entre le Bureau Permanent, TradeMark East Africa (TMEA) et les autorités burundaises concernées.

À l'invitation de la Société financière internationale du Groupe Banque mondiale, le Secrétaire général s'est rendu au Tadjikistan, où il a présenté les avantages de la Convention Apostille et des futurs services d'Apostille à plusieurs membres du parlement tadjik ainsi qu'à des hauts fonctionnaires de diverses agences gouvernementales et non gouvernementales. Cette visite, opportunité significative d'un point de vue promotionnel, a bénéficié d'une large couverture médiatique et a contribué à faire mieux connaître encore les avantages de la Convention en Asie centrale. Le Bureau Permanent a également conseillé les autorités vietnamiennes au sujet de questions liées au fonctionnement de la Convention Apostille et les a aidées à identifier les experts du domaine susceptibles de prendre part à un atelier et à d'autres réunions prévues à Hô-Chi-Minh-Ville en mars 2014. Ces événements étaient organisés par le ministère vietnamien des Affaires étrangères, avec le soutien de la Délégation de l'UE au Viet Nam et du Département d'État américain.

Afin de continuer de promouvoir la Convention Apostille et d'assister les États dans la mise en œuvre et le fonctionnement effectifs de l'instrument, le Bureau Permanent a également participé à des missions, couronnées de succès, en Afrique du Sud, aux États-Unis d'Amérique, au Kazakhstan, au Kosovo, au Maroc, en Namibie, en Thaïlande et en Tunisie.

Increase in number of Contracting States to Conventions on International Legal Co-operation and Litigation from 2000 to 2014
Augmentation du nombre d'États contractants aux Conventions relatives à l'entraide judiciaire et administrative et au contentieux international de 2000 à 2014

■ Access to Justice Convention (1980)
Convention Accès à la justice (1980)
 ■ Evidence Convention (1970)
Convention Preuves (1970)
 ■ Service Convention (1965)
Convention Notification (1965)
 ■ Apostille Convention (1961)
Convention Apostille (1961)



This significant interest in the e-APP was also apparent at the 9th International Forum on the e-APP, held from 9 to 10 October in the Hong Kong SAR. Jointly organised by the Department of Justice of the Hong Kong SAR and the Asia Pacific Regional Office, the Forum was the first of its kind to take place in the Asia Pacific region, bringing together 65 experts from 20 States. Experts promoted good practices and exchanged information about the implementation of the e-APP. The event's Conclusions and Recommendations welcomed the increased use of, and demand for, the e-APP globally, took stock of the operation of the two systems of issuance of e-Apostilles (the dynamic and static models), and considered the recognition of e-Apostilles.

The Service (1965), Evidence (1970) and Access to Justice (1980) Conventions

From 20 to 23 May 2014, a Special Commission met to discuss the practical operation of the Service, Evidence and Access to Justice Conventions. Over 130 experts, representing 53 States and several international organisations, attended the meeting in The Hague. It offered a unique environment for experts, Central Authority representatives, government officials and observers to share their experiences and possible concerns regarding the three Conventions. The resulting 42 Conclusions and Recommendations provide a persuasive authority of the application and uniform interpretation of each Convention.

The Special Commission was also a platform to consider other measures to further cross-border judicial co-operation in civil and commercial matters, including the greater use of electronic means of communication. Based on these discussions, the Special Commission recommended to the Council the establishment of an Experts' Group to investigate issues concerning the use of modern technologies, such as video links to take evidence abroad. The

LE PROGRAMME APOSTILLE ÉLECTRONIQUE (e-APP)

L'e-APP continue de susciter beaucoup d'intérêt dans le monde entier. Cinq nouvelles Autorités compétentes, celles du Bahreïn, de la Région administrative spéciale de Hong Kong de la République populaire de Chine (RAS de Hong Kong), du Mexique, du Paraguay et du Royaume-Uni, ont mis en œuvre l'une au moins des deux composantes de l'e-APP (e-Apostille et e-Registre). En outre, plus de 10 États ou territoires envisagent actuellement de mettre en œuvre l'une des composantes de l'e-APP ou les deux.

L'importance de l'intérêt suscité par l'e-APP était également palpable lors du 9^e Forum international sur l'e-APP, tenu les 9 et 10 octobre dans la RAS de Hong Kong. Pour cette première édition dans la région Asie Pacifique, le Forum, conjointement organisé par le ministère de la Justice de la RAS de Hong Kong et le Bureau régional Asie Pacifique, a réuni 65 experts de 20 États. Les experts ont encouragé l'instauration de bonnes pratiques et ont échangé des informations concernant la mise en œuvre de l'e-APP. Les Conclusions et Recommandations de l'événement ont salué l'utilisation de plus en plus répandue de l'e-APP et la demande croissante qui y est associée sur le plan international, ont dressé un bilan du fonctionnement des deux systèmes d'émission d'e-Apostilles (modèles dynamique et statique) et ont abordé la question de la reconnaissance des e-Apostilles.

Les Conventions Notification (1965), Preuves (1970) et Accès à la justice (1980)

Du 20 au 23 mai 2014, une Commission spéciale s'est réunie en vue de discuter du fonctionnement pratique des Conventions Notification, Preuves et Accès à la justice. Plus de 130 experts, représentant 53 États et plusieurs organisations internationales, ont pris part

Special Commission also invited the Permanent Bureau to continue monitoring developments in the area of service by electronic means.

A key item on the Special Commission's agenda was the experts' consideration of the draft new *Practical Handbook on the Operation of the Evidence Convention* and a draft revised edition of the *Practical Handbook on the Operation of the Service Convention*. Both publications will be submitted to the Council in 2015 for endorsement.

The Permanent Bureau continued to work closely with the International Union of Judicial Officers to promote the Service Convention and its sound operation. Moreover, it participated in missions to Morocco, South Africa and Tunisia to support the implementation and operation of the Service, Evidence and Access to Justice Conventions and to promote their accession among new States.

Choice of Court Convention (2005)

The Permanent Bureau continued its efforts to support progress on the entry into force of the Choice of Court Convention, both through monitoring developments concerning the Convention around the globe and through assisting States in their assessment of the Convention. On 4 December 2014, the EU adopted the decision on the approval of the Choice of Court Convention. The Convention will enter into force on the first day of the month following a period of three months after the deposit of the instrument of approval by the EU. The Convention will then bind all EU Member States (except Denmark) and Mexico (which acceded to the Convention on 26 September 2007).

The Permanent Bureau also carried on advocating the benefits of the Choice of Court Convention. The "Conference on Cross-border Recognition and Enforcement of Judgments", co-organised in June 2014 with the Ministry of Justice of the Russian Federation, attracted over 40 judges, government officials, academics and other experts from the Russian Federation and five other invited States. This year, influential fora and active players in the area of international litigation, including the Asia-Pacific Economic Co-operation Economic Committee (APEC) and the Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE), voiced their support for the Convention.

The Judgments Project

The Permanent Bureau continued to facilitate the work of the Working Group on the Judgments Project, by organising a second meeting in February 2014 in The Hague and a third meeting in October 2014 in the Hong Kong SAR. Work on proposals on the recognition and enforcement of foreign judgments for future consideration by a Special Commission

à la réunion, tenue à La Haye. Les experts, membres d'Autorités centrales, représentants gouvernementaux et observateurs présents ont saisi cette occasion unique qui leur était donnée de partager leurs expériences et éventuelles préoccupations au sujet des trois Conventions. Les 42 Conclusions et Recommandations adoptées au terme de la réunion constituent une référence faisant autorité en matière d'application et d'interprétation uniforme de chaque Convention.

La réunion de la Commission spéciale a également été l'occasion d'aborder d'autres mesures visant à renforcer encore l'entraide judiciaire transfrontière en matière civile et commerciale, notamment par un recours accru aux moyens de communication électroniques. Sur la base de ces discussions, la Commission spéciale a recommandé au Conseil de constituer un Groupe d'experts en vue d'explorer les questions liées à l'utilisation des technologies modernes, telles que les liaisons vidéo, aux fins de l'obtention de preuves à l'étranger. La Commission spéciale a aussi invité le Bureau Permanent à continuer de suivre les développements dans le domaine de la notification par voie électronique.

L'un des points clés à l'ordre du jour de la réunion de la Commission spéciale a été l'examen, par les experts, du projet de *Manuel pratique sur le fonctionnement de la Convention Preuves*, nouvelle publication, et du projet de version révisée du *Manuel pratique sur le fonctionnement de la Convention Notification*. Les deux publications seront soumises au Conseil en 2015 pour approbation.

Le Bureau Permanent a continué de travailler en étroite coopération avec l'Union internationale des huissiers de justice en vue de promouvoir la Convention Notification et son bon fonctionnement. En outre, il a pris part à des missions en Afrique du Sud, au Maroc et en Tunisie afin de soutenir la mise en œuvre et le fonctionnement des Conventions Notification, Preuves et Accès à la justice et d'encourager de nouveaux États à y adhérer.

Convention Élection de for (2005)

Le Bureau Permanent a poursuivi ses efforts afin de soutenir les progrès accomplis en vue de l'entrée en vigueur de la Convention Élection de for, à la fois en suivant les développements associés à la Convention dans le monde et en aidant les États qui étudient l'instrument. Le 4 décembre 2014, l'UE a adopté la décision relative à l'approbation de la Convention Élection de for. La Convention entrera en vigueur le premier jour du mois suivant l'expiration d'une période de trois mois après le dépôt de l'instrument d'approbation par l'UE. Tous les États membres de l'UE (à l'exception du Danemark) seront liés par la Convention, tout comme le Mexique, qui y a adhéré le 26 septembre 2007.

progressed well at these meetings. The next meeting is scheduled for February 2015 in The Hague.

Le Bureau Permanent a également continué de promouvoir les avantages de la Convention Élection de for. La « Conférence sur la reconnaissance et l'exécution transfrontières des jugements », organisée avec le ministère russe de la Justice en juin 2014, a rassemblé plus de 40 juges, représentants gouvernementaux, universitaires et autres experts de la Fédération de Russie et de cinq autres États invités. Cette année, des groupements influents et des acteurs clés du domaine du contentieux international, notamment le Comité économique de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) et le Conseil des barreaux européens (CCBE), ont affirmé leur soutien à la Convention.

Le projet Jugements

Le Bureau Permanent a continué de faciliter les activités du Groupe de travail relatif au projet sur les Jugements, par l'organisation d'une deuxième réunion en février 2014 à La Haye et d'une troisième réunion en octobre 2014 dans la RAS de Hong Kong. À l'occasion de ces réunions, les travaux relatifs aux propositions sur la reconnaissance et l'exécution des jugements étrangers devant être soumises à l'examen d'une Commission spéciale ont bien avancé. La prochaine réunion se tiendra en février 2015 à La Haye.

INTERNATIONAL COMMERCIAL AND FINANCE LAW

Hague Principles on Choice of Law in International Commercial Contracts

The Council welcomed the work carried out by the Working Group on the Draft Hague Principles and, in particular, the development of a draft Commentary to these Principles. This important component of the draft instrument, which provides illustrations, comments and guidance as to the policy choices underpinning the text, was collectively developed by the members of the Working Group under the co-ordination of Professor Daniel Girsberger of Switzerland, Chair of the Working Group, and the Permanent Bureau.

The Council agreed to finalise the text of the Draft Hague Principles by seeking the Members' approval in a procedure comprising three steps:

- the Members submit comments on the draft text;
- the Working Group addresses these comments; and
- the Permanent Bureau submits the final version of the Draft Hague Principles to Members for approval in a written procedure, with the draft instrument approved if no objection is raised within 60 days.

The procedure was initiated in July 2014, with its outcome to be announced at the Council meeting in 2015.

Notably, the Draft Principles have already inspired lawmakers even before they have been officially approved. On 17 December 2014, the Paraguayan legislature passed a law regarding the Applicable Law to International Contracts, which implements the Draft Hague Principles. This legislation is now before the Paraguayan Executive Branch for promulgation.

DROIT COMMERCIAL ET FINANCIER INTERNATIONAL

Principes de La Haye sur le choix de la loi applicable aux contrats commerciaux internationaux

Le Conseil a salué les activités menées par le Groupe de travail en lien avec le projet de Principes de La Haye et, en particulier, l'élaboration d'un projet de Commentaire y afférent. Cette composante importante du projet d'instrument, qui donne des illustrations, des commentaires et des orientations sur les choix stratégiques sous-tendant le texte, a été collectivement rédigée par les membres du Groupe de travail, sous la coordination du Professeur Daniel Girsberger (Suisse), Président du Groupe, et du Bureau Permanent.

Le Conseil est convenu de finaliser le texte du projet de Principes de La Haye en sollicitant l'approbation des Membres au moyen d'une procédure en trois étapes :

- Les Membres sont invités à soumettre des observations sur le projet de texte.
- Le Groupe de travail traite ces observations.
- Le Bureau Permanent soumet la version finale du projet de Principes de La Haye aux Membres pour approbation suivant une procédure écrite. Sans objection dans les 60 jours, le projet d'instrument est approuvé.

L'issue de la procédure, engagée en juillet 2014, sera annoncée à l'occasion de la réunion de 2015 du Conseil.

Il est intéressant de noter que le projet de Principes a d'ores et déjà inspiré les législateurs, avant même son approbation officielle. Le 17 décembre 2014, le pouvoir législatif paraguayen a en effet adopté une loi relative au droit applicable aux contrats internationaux mettant en œuvre le projet de Principes de La Haye. Cette loi est désormais entre les mains de l'exécutif pour promulgation.

SIGNIFICANT MULTI-INSTRUMENT PROJECTS AND ACTIVITIES

The APEC Economic Committee (EC) Workshop on Ease of Doing Business through Hague Conventions

The “Economic Committee (EC) Workshop on Ease of Doing Business through Hague Conventions” (EC Workshop) took place in Beijing, China on 12 August 2014. Under the auspices of the APEC Economic Committee, the event was organised jointly by the Permanent Bureau, through its Asia Pacific and Latin American Regional Offices, and the Department of Justice of Hong Kong SAR. Because APEC comprises countries located in the Asia Pacific and North and South American regions, the EC Workshop presented a great opportunity for both Regional Offices to prepare collaboratively a major international event.

Forty delegates and experts from the APEC member economies and international organisations participated. They discussed a range of Hague International Legal Co-operation and Litigation Conventions and:

- recognised and reaffirmed the value of the mechanisms established under the Apostille Convention, Evidence Convention and Service Convention as a long-established, effective global means to facilitate cross-border investment and transnational procedures;
- reiterated that APEC-wide adoption of the above-mentioned Conventions would have a significant impact on the ease of doing business, reinforce institutional and people-to-people connectivity, and contribute to APEC's wider objective of trade and investment liberalisation; and
- considered that the Choice of Court Convention was a useful global instrument which would benefit the international business community and foster international trade and investment by providing litigants with a simple, predictable and effective legal framework.

The EC Workshop also reiterated the proven value of technical assistance offered by the Permanent Bureau to APEC members, including through its Asia Pacific Regional Office, welcoming similar activities and further opportunity for enhanced collaboration between the Hague Conference and APEC in the future.

PROJETS ET ACTIVITÉS MARQUANTS IMPLIQUANT PLUSIEURS INSTRUMENTS

Atelier du Comité économique (CE) de l'APEC sur la facilité de faire des affaires grâce aux Conventions de La Haye

L'« Atelier du Comité économique (CE) de l'APEC sur la facilité de faire des affaires grâce aux Conventions de La Haye » (Atelier du CE de l'APEC) s'est tenu à Beijing (Chine) le 12 août 2014. Placé sous les auspices du CE de l'APEC, l'événement était organisé conjointement par le Bureau Permanent, par l'intermédiaire de ses Bureaux régionaux Asie Pacifique et Amérique latine, et le ministère de la Justice de la RAS de Hong Kong (Chine). Étant donné que l'APEC se compose de pays d'Asie Pacifique et d'Amérique du nord et du sud, l'Atelier du CE de l'APEC représentait pour les deux Bureaux régionaux une occasion unique de préparer ensemble un événement international majeur.

Quarante représentants et experts des économies membres de l'APEC et d'organisations internationales étaient présents et ont discuté de plusieurs Conventions de La Haye relatives à l'entraide judiciaire et administrative internationale et au contentieux international. Ils ont notamment :

- reconnu et réaffirmé l'intérêt des mécanismes instaurés en vertu des Conventions Apostille, Preuves et Notification, qui constituent selon eux des outils mondiaux pérennes et efficaces permettant de favoriser les investissements à l'étranger et de faciliter les procédures transnationales ;
- répété que l'adhésion des économies membres de l'APEC aux Conventions susmentionnées aurait un impact significatif sur la facilité de faire des affaires, renforcerait la connectivité entre les institutions ainsi qu'entre les personnes et contribuerait à la mise œuvre de l'objectif plus global de l'APEC, consistant en la libéralisation des échanges et des investissements ;
- estimé que la Convention Élection de for était un instrument mondial utile qui serait profitable à la communauté commerciale internationale et favoriserait le commerce international et les investissements à l'étranger en dotant les parties à un litige d'un cadre juridique simple, prévisible et efficace.

L'Atelier du CE de l'APEC a en outre réaffirmé l'intérêt éprouvé de l'assistance technique prêtée par le Bureau Permanent aux membres de l'APEC, notamment par l'intermédiaire du Bureau régional Asie Pacifique. La mise en œuvre d'activités similaires a été encouragée, de même que la recherche d'autres opportunités permettant de resserrer encore la coopération entre la Conférence de La Haye et l'APEC à l'avenir.

MULTI-PARTNERSHIP PROJECTS

iSupport – Cross-Border Recovery of Maintenance Obligations

Following the signature of a Grant Agreement between the European Commission and the Hague Conference on 2 July 2014, the iSupport project was launched on 1 September 2014. iSupport is funded by a grant of €717,572 awarded by the European Commission, and the generous participation of nine Hague Conference Member States and three organisations.¹ iSupport is listed in the priority “A” category in the 2014-2018 multiannual European Action Plan on e-Justice.

The objective of iSupport is to develop a case management and communication system facilitating the implementation of the 2009 EU Maintenance Regulation and the 2007 Child Support Convention. The iSupport team consists of temporary employees and consultants and is managed by a Project Director, whose previous work experience includes the development of the Dutch electronic maintenance recovery case management and transfer of funds system. In October 2014, Members of the Hague Conference received a comprehensive questionnaire, seeking information with regard to the organisation of each Central Authority, as well as some functional and technical information concerning national maintenance recovery systems. This questionnaire was part of the first phase of the project, which included, amongst others, fact-finding missions, visits of the Central Authorities of the partner States, and the first meeting of the iSupport Advisory Board. This first phase concluded in December 2014.

PROJETS IMPLIQUANT PLUSIEURS PARTENAIRES

iSupport – Recouvrement transfrontière des obligations alimentaires

Suite à la signature d'une convention de subvention entre la Commission européenne et la Conférence de La Haye, le 2 juillet 2014, le projet iSupport a été lancé le premier septembre 2014. iSupport est financé grâce à une subvention d'un montant de 717 572 €, accordée par la Commission européenne, et grâce à la généreuse participation de neuf États membres de la Conférence de La Haye et de trois organisations¹. Le projet s'est vu attribuer une « priorité A » dans le plan d'action européen pluriannuel relatif à la justice en ligne 2014-2018.

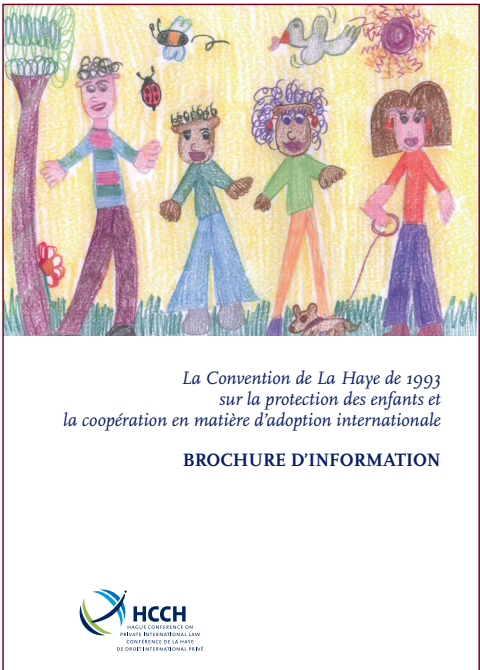
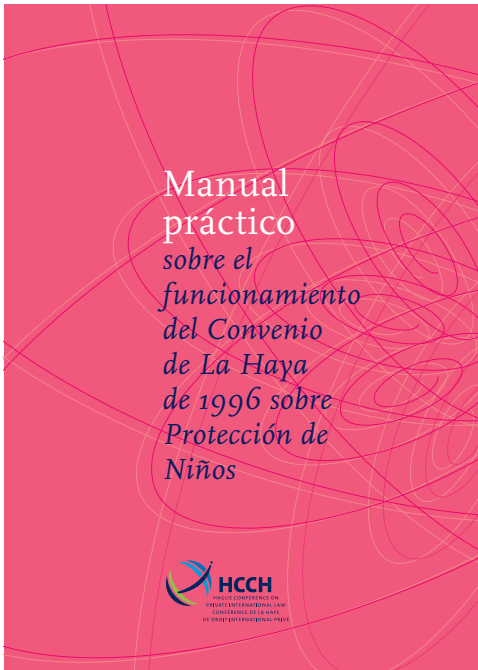
L'objectif d'iSupport est de créer un système de gestion de dossiers et de communication facilitant la mise en œuvre du Règlement de l'UE de 2009 sur les obligations alimentaires et de la Convention Recouvrement des aliments de 2007. Composée d'employés temporaires et de consultants, l'équipe iSupport est gérée par un Directeur de projet, qui a notamment à son actif la création du système électronique néerlandais de gestion des dossiers de recouvrement d'obligations alimentaires et de transfert de fonds. En octobre 2014, un questionnaire complet a été transmis aux Membres de la Conférence de La Haye en vue de recueillir des informations concernant l'organisation de chaque Autorité centrale ainsi que des informations techniques et fonctionnelles relatives aux systèmes nationaux de recouvrement des aliments. Le questionnaire s'inscrivait dans le cadre de la première phase du projet, qui comprenait, entre autres, des missions de recherche de données, des visites aux Autorités centrales des États partenaires et la première réunion du Comité consultatif iSupport. Cette première phase s'est achevée en décembre 2014.

1 Austria (€10,000), Finland (€10,000), France (€15,000), Germany (€15,000), Latvia (€6,000), Netherlands (€25,000), Norway (€23,910), Romania (€6,000) and Switzerland (€30,000), the Council of Bars and Law Societies of Europe (CCBE, €6,000), the Italian Institute of Legal Information Theory and Techniques (ITTIG, €9,900) and the International Union of Judicial Officers (UIHJ, €1,000).

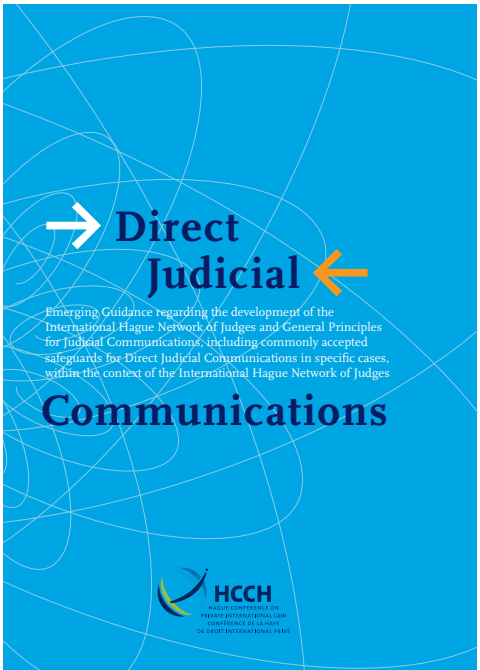
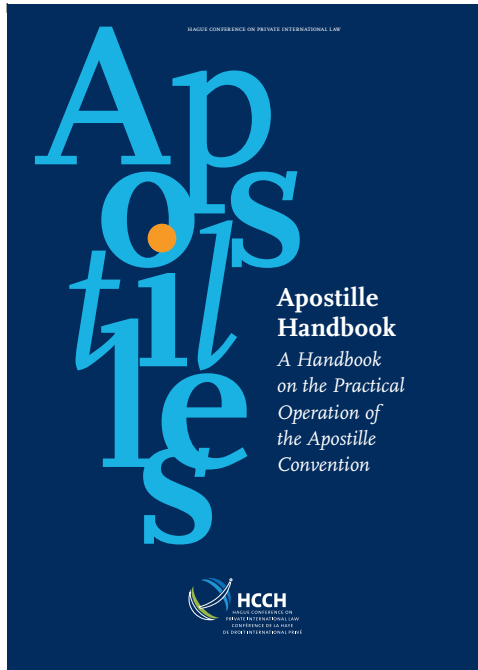
1 Allemagne (15 000 €), Autriche (10 000 €), Finlande (10 000 €), France (15 000 €), Lettonie (6 000 €), Norvège (23 910 €), Pays-Bas (25 000 €), Roumanie (6 000 €) et Suisse (30 000 €) ; Conseil des barreaux européens (CCBE, 6 000 €), Institut italien des théories et techniques d'information juridique (ITTIG, 9 900 €) et Union internationale des huissiers de justice (UIHJ, 1 000 €).

HAGUE CONFERENCE PUBLICATIONS

PUBLICATIONS DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE



31



RELOCATING
THE PERMANENT
BUREAU

DÉMÉNAGEMENT
DU BUREAU
PERMANENT

PURSuing WORK
ON 4 MANDATED
KEY PROJECTS

POURSUITE DES
TRAVAUX
MANDATÉS SUR
4 PROJETS MAJEURS

DEVELOPING
A STRATEGIC
FRAMEWORK
FOR TECHNICAL
ASSISTANCE

ÉLABORATION
D'UN CADRE
STRATÉGIQUE
POUR L'ASSISTANCE
TECHNIQUE

PRODUCING
4 MAJOR
PUBLICATIONS

PARUTION DE
4 PUBLICATIONS
MAJEURES

Governance Gouvernance

33

COUNCIL ON GENERAL AFFAIRS
AND POLICY

CONSEIL SUR LES AFFAIRES
GÉNÉRALES ET LA POLITIQUE

EXTRAORDINARY MEETING OF
THE COUNCIL OF DIPLOMATIC
REPRESENTATIVES

RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL DES REPRÉSENTANTS
DIPLOMATIQUES

COUNCIL OF DIPLOMATIC
REPRESENTATIVES

CONSEIL DES REPRÉSENTANTS
DIPLOMATIQUES

TECHNICAL ASSISTANCE
WORKING GROUP

GROUPE DE TRAVAIL SUR
L'ASSISTANCE TECHNIQUE

Council on General Affairs and Policy

From 8 to 10 April 2014, the Council held its annual meeting, witnessing the deposit of the instrument of:

- acceptance of the Statute by Singapore, becoming the 76th Member of the Hague Conference;
- approval by the EU of the Child Support Convention;
- accession by Brazil to the Evidence Convention; and
- accession by Iraq to the Child Abduction Convention.

The Council also reviewed the work of the Permanent Bureau over the past year and established a work programme for the coming 12 months. Specifically, the Council invited the Permanent Bureau to continue its work to:

- finalise the Draft Hague Principles on Choice of Law in International Commercial Contracts and their draft Commentary, mandating a three-step written approval process for this purpose;
- continue to gather information concerning international surrogacy arrangements, in particular from States in which such arrangements take place, and report back to the Council in 2015;
- continue exploratory work concerning the recognition and enforcement of foreign civil protection orders, including by collecting additional statistical information and comparative information on national law through the use of a Country Profile and by convening, if necessary, an Experts' Group; and
- enable the Working Group on the Judgments Project to progress its work, including a suggested plan for further steps to be taken towards the development of a Convention in this field.

Moreover, in relation to post-Convention services provided by the Permanent Bureau, the Council also:

- welcomed the progress of the Working Group in developing a *Guide to Good Practice on the interpretation and application of Article 13(1)(b) of the 1980 Child Abduction Convention*, inviting the Working Group to continue its work; and
- encouraged the Working Party on Mediation in the context of the Malta Process to continue its work on the implementation of mediation structures and establishment of Central Contact Points.

The Council welcomed a number of important publications, including the *Emerging Guidance and General Principles for Direct Judicial Communications*; the *Practical Handbook on the Operation of the 1996 Child Protection Convention*; the *Explanatory Report on the 2007 Child Support Convention*, including the Spanish translation, and the *Practical Handbook for Caseworkers under the 2007 Child Support Convention*.

Conseil sur les affaires générales et la politique

Du 8 au 10 avril 2014, le Conseil a tenu sa réunion annuelle, au cours de laquelle :

- Singapour a déposé son instrument d'acceptation du Statut, devenant ainsi le 76^e Membre de la Conférence de La Haye ;
- l'UE a déposé son instrument d'approbation de la Convention Recouvrement des aliments ;
- le Brésil a déposé son instrument d'adhésion à la Convention Preuves ;
- l'Iraq a déposé son instrument d'adhésion à la Convention Enlèvement d'enfants.

Le Conseil a également examiné les travaux menés par le Bureau Permanent au cours de l'année écoulée et a déterminé le programme de travail de l'année à venir. Il a en particulier invité le Bureau Permanent à poursuivre ses travaux en vue de :

- finaliser le projet de Principes de La Haye sur le choix de la loi applicable aux contrats commerciaux internationaux et le projet de Commentaire accompagnant les Principes, prescrivant à cette fin une procédure d'approbation écrite en trois étapes ;
- continuer de réunir des informations au sujet des conventions de maternité de substitution à caractère international, en particulier les informations dont disposeraient les États dans lesquels ces conventions sont conclues, de façon à en rendre compte au Conseil en 2015 ;
- poursuivre les travaux exploratoires relatifs à la reconnaissance et à l'exécution des ordonnances de protection rendues par des juridictions civiles étrangères, notamment la collecte d'autres données statistiques et informations comparatives sur le droit national, au moyen d'un Profil d'État et en constituant, si nécessaire, un Groupe d'experts ;
- permettre au Groupe de travail relatif au projet sur les Jugements de progresser dans ses travaux, y compris en lien avec une suggestion de plan détaillant les prochaines étapes nécessaires à l'élaboration d'une Convention dans le domaine.

Par ailleurs, en ce qui concerne les services post-conventionnels prêtés par le Bureau Permanent, le Conseil a :

- salué les progrès réalisés par le Groupe de travail chargé d'élaborer un *Guide de bonnes pratiques sur l'interprétation et l'application de l'article 13(1)(b) de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980*, invitant le Groupe à poursuivre ses travaux ;
- encouragé le Groupe de travail sur la médiation dans le cadre du Processus de Malte à poursuivre ses travaux sur la mise en œuvre de structures de médiation et l'établissement de Points de contact centraux.

These activities and publications are discussed in more detail elsewhere in this Annual Report.

Extraordinary Meeting of the Council of Diplomatic Representatives

An Extraordinary Meeting of the Council of Diplomatic Representatives took place on 6 March 2014. Representatives convened to decide, among other things, on the relocation of the Permanent Bureau and the sale of the building at Scheveningseweg 6. The meeting authorised the Secretary General to lease premises located in The Hague's international zone, in the World Forum precinct, with a view to relocating the Permanent Bureau in July 2014. The meeting also endorsed the spending of funds kindly provided by the Ministry of Foreign Affairs and the Ministry of Security and Justice of the Netherlands and by the Municipality of The Hague to cover the fitting-out costs and the costs associated with the move. The meeting further authorised the Secretary General to sell the building at Scheveningseweg 6 as soon as possible at the best possible price, noting that if a sale were not possible before the end of 2016, the Pensions / Building Working Group would evaluate what further steps should be taken in that regard.

Council of Diplomatic Representatives

The annual meeting of the Council of Diplomatic Representatives took place on 10 June 2014. The Representatives examined and accepted the accounts of the Hague Conference for Financial Year LVIII (from 1 July 2012 to 30 June 2013). In addition, the Representatives approved the budget for the current Financial Year (from 1 July 2014 to 30 June 2015) which saw a modest increase in the Organisation's total expenses of approximately €25,000 or 0.7% when compared to the previous financial year. Moreover, Representatives discussed increasing the Hague Conference's Revolving Fund in order to offer more financial stability to the Permanent Bureau during the first months of each Financial Year when not all contributions have been received. Finally, Representatives received updates on the status of the performance and investments of the Hague Conference Pension Reserve Fund, on the Permanent Bureau's relocation to new premises and on the ongoing efforts to sell the building at Scheveningseweg 6.

Technical Assistance Working Group

The Technical Assistance Working Group, established to improve efficiency, transparency and accountability related to the provision of technical assistance programmes offered by the Hague Conference, reconvened in October 2014. The Working Group finalised the draft *Strategic Framework* for approval by the Council in 2015. Once approved, the Framework will establish the:

Le Conseil a salué un certain nombre de publications importantes, notamment les *Lignes de conduite émergentes et Principes généraux relatifs aux communications judiciaires directes*, le *Manuel pratique sur le fonctionnement de la Convention Protection des enfants de 1996*, le *Rapport explicatif sur la Convention Recouvrement des aliments de 2007*, y compris en version espagnole, et le *Manuel pratique pour les responsables de dossiers concernant la Convention Recouvrement des aliments de 2007*.

Ces activités et publications sont abordées plus en détail dans d'autres parties du présent Rapport annuel.

Réunion extraordinaire du Conseil des Représentants diplomatiques

Une réunion extraordinaire du Conseil des Représentants diplomatiques s'est tenue le 6 mars 2014. Les Représentants sont entre autres convenus du déménagement du Bureau Permanent et de la vente de l'immeuble sis Scheveningseweg 6. Ils ont autorisé le Secrétaire général à louer des locaux situés dans la zone internationale de La Haye, dans le quartier du World Forum, en vue d'un emménagement en juillet 2014. Ils ont également approuvé l'utilisation des fonds généreusement proposés par le ministère néerlandais des Affaires étrangères et par le ministère néerlandais de la Sécurité et de la Justice ainsi que par la Municipalité de La Haye, destinés à couvrir les frais liés à l'aménagement des nouveaux locaux et au déménagement. Enfin, ils ont autorisé le Secrétaire général à mettre en vente l'immeuble sis Scheveningseweg 6 dans les meilleurs délais et pour en tirer le meilleur prix possible, notant que si la vente ne pouvait être conclue avant fin 2016, le Groupe de travail sur les Pensions et l'Immeuble réfléchirait aux étapes futures.

Conseil des Représentants diplomatiques

La réunion annuelle du Conseil des Représentants diplomatiques s'est tenue le 10 juin 2014. Les Représentants ont contrôlé et approuvé les comptes de la Conférence de La Haye pour l'Exercice financier LVIII (du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013). En outre, ils ont approuvé le Budget relatif à l'Exercice financier en cours (du 1^{er} juillet 2014 au 30 juin 2015), convenant d'une modeste augmentation (env. 25 000 €, soit 0,7 %) des dépenses totales de l'Organisation par rapport à l'Exercice précédent. Les Représentants ont, d'autre part, discuté de la possibilité d'accroître le Fonds de roulement de la Conférence de La Haye de façon à assurer au Bureau Permanent une position plus stable sur le plan financier pendant les premiers mois de chaque Exercice financier, lorsque les contributions n'ont pas toutes été perçues. Enfin, ils ont reçu des informations à jour concernant l'état de la performance et des investissements du Fonds de réserve des pensions de la Conférence de La Haye, le

- Hague Conference's strategic objectives for providing assistance;
- criteria to determine the selection of requests for assistance;
- factors to determine the level of priority of selected requests;
- conditions related to the availability of resources for requests that have been given priority;
- indicators to measure quality and effectiveness; and
- accountability and reporting requirements.

The Pensions / Building Working Group and the Working Group on Financial Matters and Budgetary Practice also met in 2014. Upon request, the minutes of these meetings can be made available to National and Contact Organs of the Members.

déménagement du Bureau Permanent et les efforts mis en œuvre en vue de vendre l'immeuble sis Scheveningseweg 6.

Groupe de travail sur l'assistance technique

Constitué en vue d'améliorer l'efficacité, la transparence et la responsabilité associées aux programmes d'assistance technique proposés par la Conférence de La Haye, le Groupe de travail sur l'assistance technique s'est réuni en octobre 2014. Il a finalisé le projet de *Cadre stratégique*, soumis au Conseil en 2015 pour approbation. Une fois approuvé, le Cadre définira :

- les objectifs stratégiques de l'Organisation aux fins de la prestation d'une assistance ;
- les critères de sélection des demandes d'assistance ;
- les facteurs d'établissement des priorités, une fois les demandes sélectionnées ;
- les conditions liées à la disponibilité des ressources en ce qui concerne les demandes jugées prioritaires ;
- les indicateurs permettant de mesurer la qualité et l'efficacité ;
- les exigences associées à la responsabilité et à la reddition de comptes.

Le Groupe de travail sur les Pensions et l'Immeuble et le Groupe de travail sur les questions financières et les pratiques budgétaires se sont aussi réunis en 2014. Les procès-verbaux de ces réunions peuvent être mis à la disposition des Organes nationaux et de liaison des Membres sur demande.



*Conference Room at the new premises of the
Permanent Bureau of the Hague Conference
Salle de conférence dans les nouveaux locaux du
Bureau Permanent de la Conférence de La Haye*

PRODUCING
REGIONALLY
FOCUSSED
PUBLICATIONS

PARUTION DE
PUBLICATIONS
AXÉES SUR LES
RÉGIONS

STRIVING
TOWARDS A
TRULY GLOBAL
ORGANISATION

EFFORTS EN
FAVEUR D'UNE
ORGANISATION
VÉRITABLEMENT
MONDIALE

ADVANCING
REGIONAL
EXPANSION

ESSOR DU
DÉVELOPPEMENT
RÉGIONAL

DELIVERING
TAILORED
TRAINING SESSIONS
FOR THE REGIONS

FORMATIONS
SPÉCIFIQUES AUX
RÉGIONS

Regional Offices Bureaux régionaux

39

LATIN AMERICAN REGIONAL
OFFICE (BUENOS AIRES)

BUREAU RÉGIONAL AMÉRIQUE
LATINE (BUENOS AIRES)

ASIA PACIFIC REGIONAL OFFICE
(HONG KONG SAR)

BUREAU RÉGIONAL ASIE
PACIFIQUE (RAS DE HONG KONG)

LATIN AMERICAN REGIONAL OFFICE (BUENOS AIRES)

On 17 November 2014, the Argentine Government and the Hague Conference concluded an agreement that ensures the sustainable funding of the Latin American Regional Office's premises, thus allowing its efficient and effective operation in the future. It also allowed the Latin American Regional Office to welcome its first intern, enhancing its capabilities in the area of international litigation and commercial law.

Of the many activities undertaken by the Latin American Regional Office, the following are particularly notable.

International Protection of Children, Family and Property Relations

The Latin American Regional Office participated in a series of training sessions on international child protection for Judges and other actors in Argentina, Brazil, Costa Rica, Honduras and Panama. The Office also supported the IberRed Secretariat in its work in this field and took part in a meeting of Central Authorities, International Hague Network Judges and contact points in Cartagena de Indias, Colombia, in December 2014.

Moreover, the Representative of the Latin American Regional Office responded to a request by the Inter-American Commission on Human Rights of the Organization of American States and conducted a tailored training session on international child abduction for the Commission and its Commissioners. The training session and discussions were motivated by the Commission's need to strengthen its capacities in this area after it received several claims that concerned the allegedly defective operation of the Child Abduction Convention in the region.

In its efforts to promote mutual understanding, consistent interpretation and the effective operation of the Child Abduction Convention, the Latin American Regional Office has been actively working to increase the number of Latin American case summaries submitted to INCADAT, including through successfully establishing and expanding a network of Latin American national INCADAT correspondents.

Building upon the successful 2013 Santiago Meeting, the Latin American Office finalised the *Explanatory Note on Specific Matters concerning the 1996 Convention* and the *Study of Legal and Practical Impacts of the 2007 Convention on Latin America*. Designed to assist those in charge of analysing the two Conventions with a view to implementing them in their respective jurisdictions, the documents cover the Conventions' benefits, and possible ways to overcome likely legal obstacles to their implementation. They also explain good practices for

BUREAU RÉGIONAL AMÉRIQUE LATINE (BUENOS AIRES)

Le 17 novembre 2014, le Gouvernement argentin et la Conférence de La Haye ont conclu un accord visant à garantir la pérennité du financement des locaux qui abritent le Bureau régional Amérique latine, de façon à permettre son fonctionnement effectif et efficace pour l'avenir. Cet accord a en outre permis au Bureau régional d'accueillir un premier stagiaire et de renforcer ainsi ses capacités en matière de contentieux international et en droit commercial.

Parmi les nombreuses activités menées par le Bureau régional Amérique latine, les suivantes méritent particulièrement d'être citées.

Protection internationale des enfants, relations familiales et patrimoniales internationales

Le Bureau régional Amérique latine a pris part à une série de séances de formation sur la protection internationale des enfants à l'intention des juges et d'autres acteurs en Argentine, au Brésil, au Costa Rica, au Honduras et au Panama. Le Bureau régional a également soutenu les activités menées par le Secrétariat d'IberRed dans ce domaine et a participé à une réunion des Autorités centrales, des juges du Réseau international de La Haye et des points de contact, tenue à Cartagena de Indias (Colombie) en décembre 2014.

À la demande de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains, le Représentant du Bureau régional Amérique latine a animé une séance de formation sur l'enlèvement international d'enfants spécialement conçue à l'intention de la Commission et de ses membres. La formation et les discussions répondaient au besoin de renforcement des capacités exprimé par la Commission en la matière après que des plaintes mettant en cause un mauvais fonctionnement de la Convention Enlèvement d'enfants dans la région ont été reçues.

Dans le cadre des efforts qu'il met en œuvre en vue de promouvoir la compréhension mutuelle, l'interprétation cohérente et le bon fonctionnement de la Convention Enlèvement d'enfants, le Bureau régional Amérique latine a activement cherché à augmenter le nombre de résumés de décisions rendues en Amérique latine consultables dans la base de données INCADAT. À cet effet, il est notamment parvenu à constituer un réseau de correspondants INCADAT originaires d'Amérique latine puis à l'élargir.

Fort du succès rencontré par la réunion tenue à Santiago en 2013, le Bureau régional Amérique latine a finalisé une *Note explicative sur des questions spécifiques associées à la Convention de 1996* et une *Étude des effets juridiques*

the Conventions' implementation and their operation. The final products have been widely distributed among National Organs, Central Authorities dealing with the operation of the Child Protection Conventions, other children's institutions in Latin American States, and many interested academics. The Santiago Meeting also resulted in a number of Latin American States, including Argentina, Chile, Costa Rica, El Salvador, Mexico, Nicaragua and Panama, making considerable advances in considering their accession to, or ratification of, the Child Protection and Child Support Conventions.

Since 2013, the Representative has participated in the working group on judicial co-operation, convened as part of the Ibero-American Judicial Summit. He contributed in particular to the development and the finalisation of the *Ibero-American Protocol on Judicial Co-operation*, which the XVII Judicial Summit approved in April 2014. This Protocol fully incorporates the Hague Conference's *Emerging Guidance and General Principles for Direct Judicial Communications*. In recognition of the value of judicial networks, it designates every International Hague Network Judge concurrently as an IberRed contact point. Moreover, the Protocol also encourages Latin American States to join certain Hague Conventions, including the Child Protection Conventions. The XVII Judicial Summit also confirmed the permanency of the working group, thus further recognising the importance of judicial co-operation for the region.

Throughout the year, the Latin American Regional Office has supported the ongoing preparatory work in the lead up to the Special Commission on the Intercountry Adoption Convention, particularly co-ordinating the input provided by the Latin American Central Authorities.

International Legal Co-operation and Litigation

The Hague Legal Co-operation and Litigation Conventions continue to attract interest among a number of States in the region. The Latin American Regional Office assisted these States as and when requested. Furthermore, it is expected that Brazil's accession to the Evidence Convention in May 2014 will provide a strong stimulus for several other States to consider the accession or ratification of one or more of the Legal Co-operation Conventions. This development may also receive further impetus through the Ibero-American Protocol that also encourages States to join the Hague Legal Co-operation Conventions.

et pratiques de la Convention de 2007 en Amérique latine. Ces documents, conçus pour aider les personnes chargées de l'étude des deux Conventions en vue de la mise en œuvre de ces instruments dans leurs États ou territoires respectifs, couvrent les avantages que présentent les instruments et les moyens envisageables pour surmonter les obstacles juridiques éventuels à leur mise en œuvre. Ils expliquent également les bonnes pratiques aux fins de la mise en œuvre et du fonctionnement des Conventions. Les produits finaux ont été largement diffusés aux Organes nationaux, aux Autorités centrales chargées du fonctionnement des Conventions relatives à la protection des enfants, à d'autres institutions pour enfants d'États d'Amérique latine et à de nombreux universitaires intéressés. La réunion de Santiago a en outre permis à un certain nombre d'États d'Amérique latine, notamment l'Argentine, le Chili, le Costa Rica, El Salvador, le Mexique, le Nicaragua et le Panama, de progresser considérablement alors qu'ils évaluent la possibilité de ratifier les Conventions Protection des enfants et Recouvrement des aliments ou d'y adhérer.

Depuis 2013, le Représentant fait partie du groupe de travail sur l'entraide judiciaire, constitué dans le cadre du Sommet judiciaire ibéro-américain. À ce titre, il a notamment contribué à la conception, au développement et à la finalisation du *Protocole ibéro-américain sur l'entraide judiciaire*, approuvé par le 17^e Sommet judiciaire en avril 2014. Ce Protocole reprend intégralement les *Lignes de conduite émergentes et Principes généraux relatifs aux communications judiciaires directes* de la Conférence de La Haye. Reconnaisant l'intérêt des réseaux judiciaires, il désigne une même personne comme juge du Réseau international de La Haye et comme point de contact IberRed. En outre, il encourage les États d'Amérique latine à devenir contractants à certaines Conventions de La Haye, notamment les Conventions relatives à la protection des enfants. Le 17^e Sommet judiciaire a également confirmé le caractère permanent du groupe de travail et ainsi réaffirmé l'importance de la coopération judiciaire pour la région.

Tout au long de l'année, le Bureau régional Amérique latine a soutenu les travaux préparatoires menés en vue de la réunion de la Commission spéciale sur la Convention Adoption internationale, en particulier en coordonnant les contributions des Autorités centrales d'Amérique latine.

Entraide judiciaire et administrative internationale et contentieux international

Les Conventions de La Haye relevant des domaines de l'entraide judiciaire et administrative internationale et du contentieux international continuent de susciter l'intérêt d'un certain nombre d'États de la région. Le Bureau régional Amérique latine a prêté une assistance à ces États en tant que de besoin. De plus,

ASIA PACIFIC REGIONAL OFFICE (HONG KONG SAR)

The Asia Pacific Regional Office in the Hong Kong SAR has engaged in a number of important activities and events in 2014. Among them, the following were of most importance.

International Protection of Children, Family and Property Relations

The Conference on “Cross-Border Family Matters and the Well-Being of the Child: Asia Pacific Perspectives”, which took place in Beijing, China, on 13 May 2014, was co-organised by the Permanent Bureau, through its Asia Pacific Regional Office, and Renmin University of China, with the support of the Government of China.

Focusing on the Child Abduction Convention, the Conference attracted a significant number of academics and practitioners from mainland China and the Hong Kong SAR, and many Beijing-based diplomats. In total, 110 government officials, judges, academics and invited experts from six Asia Pacific States (Australia, China – including the Hong Kong SAR and Macau SAR – , Japan, Korea, Philippines and Singapore), as well as specially invited experts from the United States of America and the United Kingdom, attended the Conference.

Invited experts and speakers shared their views on the advantages of acceding to the Convention. They also shared their experiences implementing the instrument in their respective countries. Speakers from China highlighted differences between the requirements and obligations imposed by the Child Abduction Convention and China’s domestic law and practices. The Conference succeeded in raising the participants’ awareness of the Child Abduction Convention and provided a regional forum for the exchange of information, experiences and practices of Asia Pacific States in cross-border child abduction cases and related issues. The participants recommended that the dialogue should be continued, with increased efforts to study and exchange viewpoints on this Convention and on how to enhance child protection measures in the Asia Pacific region. The International Academy of Matrimonial Lawyers and two law firms, Withers and Lipman Karas, provided financial support for the event.

Multi-instrument projects and activities

THE HCCH ASIA PACIFIC WEEK

The Asia Pacific Regional Office and the Department of Justice of the Hong Kong SAR collaborated closely to organise the HCCH Asia Pacific Week in Hong Kong from 6 to 11 October 2014. The week consisted of three major events, namely, the third meeting of

l’adhésion du Brésil à la Convention Preuves en mai 2014 devrait inciter vivement plusieurs autres États à envisager de suivre cet exemple en envisageant de ratifier ou d’adhérer à une ou plusieurs Conventions relatives à l’entraide judiciaire et administrative. Ce développement pourrait aussi bénéficier d’un élan supplémentaire, le Protocole ibéro-américain encourageant également les États à devenir contractants aux Conventions de La Haye relatives à l’entraide judiciaire et administrative.

BUREAU RÉGIONAL ASIE PACIFIQUE (RAS DE HONG KONG)

Le Bureau régional Asie Pacifique, situé dans la RAS de Hong Kong, s’est engagé dans un certain nombre d’activités et d’événements importants en 2014. Citons les plus remarquables.

Protection internationale des enfants, relations familiales et patrimoniales internationales

La « Conférence sur les questions de droit familial international et le bien-être de l’enfant », tenue à Beijing (Chine) le 13 mai 2014, était co-organisée par le Bureau Permanent, par l’intermédiaire de son Bureau régional Asie Pacifique, et l’Université Renmin de Chine, avec le soutien du Gouvernement chinois.

Axé sur la Convention Enlèvement d’enfants, l’événement a attiré un nombre considérable d’universitaires et de praticiens de Chine métropolitaine et de la RAS de Hong Kong ainsi que de nombreux diplomates en fonction à Beijing. Au total, il a rassemblé 110 représentants gouvernementaux, juges, universitaires et experts invités de six États d’Asie Pacifique (Australie, Chine [RAS de Hong Kong et de Macao comprises], Corée, Japon, Philippines et Singapour), ainsi que des experts spécialement invités et venus des États-Unis d’Amérique et du Royaume-Uni.

Experts invités et intervenants ont échangé des vues sur les effets positifs de l’adhésion à la Convention et ont également mis en commun leurs expériences de la mise en œuvre de l’instrument dans leurs pays respectifs. Les intervenants chinois ont souligné les différences existant entre les exigences et obligations consacrées par la Convention Enlèvement d’enfants et leurs lois et pratiques internes. L’événement a permis aux participants de mieux connaître la Convention Enlèvement d’enfants et a été l’occasion d’échanger au niveau régional des informations, expériences et pratiques liées aux États d’Asie Pacifique dans le cadre des affaires d’enlèvement international d’enfants et des questions connexes. Les participants ont recommandé de poursuivre le dialogue et de redoubler d’efforts en

the Working Group on the Judgments Project (see above); the 9th International Forum on the e-APP (see above); and the Choice of Court Convention Moot Competition.

The Choice of Court Convention Moot Competition was organised with support from the Department of Justice of the Hong Kong SAR, the Chinese University of Hong Kong and private sponsors. The moot problem was premised on the Choice of Court Convention having come into effect. Students from eight Asia Pacific universities participated in the Moot Competition. Singapore Management University won the final.

The HCCH Asia Pacific Week was a great success and the Asia Pacific Regional Office played a major and key role in its organisation. The Hong Kong SAR provided financial support for the events of the week.

PUBLIC LECTURES SERIES ON LAW

In May and June 2014, the Representative of the Asia Pacific Regional Office delivered a series of lectures in the Hong Kong SAR under the name “A Practical Look at the New Companies Ordinance” to promote the Hague Conference and to raise funds for the activities of the Asia Pacific Regional Office (especially the Choice of Court Moot Competition). The series culminated in an analysis of private international law relating to multinational corporations and international corporate insolvency and rehabilitation. Approximately 100 barristers, solicitors, academics, law students, and other professionals attended the five lectures.

At the same time, the Representative took part in numerous seminars, lectures, and other outreach activities throughout the Asia Pacific region, including in particular, Australia, Bhutan, Cambodia, China, Indonesia, Japan, Philippines, Singapore, Sri Lanka, Thailand, and Viet Nam.

The Asia Pacific Regional Office continues to look into ways to strengthen the network of National Organs as well as Central and Competent Authorities in the region and to provide technical assistance to Asia Pacific States as appropriate. It also hopes to enhance contacts with officials, professional bodies and academic institutions in the region, especially by arranging visits to or from the Regional Office.

vue d'étudier et d'échanger différents points de vue au sujet de la Convention et des moyens de renforcer les mesures de protection des enfants dans la Région Asie Pacifique. L'*International Academy of Matrimonial Lawyers* et deux cabinets d'avocats, Withers et Lipman Karas, ont apporté un soutien financier aux fins de la tenue de l'événement.

Projets et activités impliquant plusieurs instruments

SEMAINE ASIE PACIFIQUE DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE (« HCCH ASIA PACIFIC WEEK »)

Le Bureau régional Asie Pacifique et le ministère de la Justice de la RAS de Hong Kong ont travaillé en étroite coopération à l'organisation de la Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye, du 6 au 11 octobre 2014. Cette semaine a été rythmée par trois événements majeurs : la troisième réunion du Groupe de travail relatif au projet sur les Jugements (voir ci-avant), le 9^e Forum international sur l'e-APP (voir ci-avant) et le Concours de plaidoirie en lien avec la Convention Élection de for.

Le Concours de plaidoirie en lien avec la Convention Élection de for a été organisé avec le soutien du ministère de la Justice de la RAS de Hong Kong, de l'Université chinoise de Hong Kong et de partenaires privés. Le cas hypothétique portait du postulat que la Convention Élection de for était entrée en vigueur. Des étudiants de huit universités d'Asie Pacifique se sont affrontés, et la *Singapore Management University* a remporté la finale.

La Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye a connu un grand succès. Le Bureau régional Asie Pacifique a joué un rôle de premier plan dans son organisation et la RAS de Hong Kong a soutenu financièrement les événements tenus au cours de la semaine.

SÉRIE DE CONFÉRENCES PUBLIQUES SUR LE DROIT

En mai et juin 2014, le Représentant du Bureau régional Asie Pacifique a donné une série de conférences dans la RAS de Hong Kong autour des aspects pratiques de la nouvelle ordonnance sur les entreprises (« *A Practical Look at the New Companies Ordinance* ») en vue de promouvoir la Conférence de La Haye et de lever des fonds pour financer les activités du Bureau régional Asie Pacifique (en particulier le Concours de plaidoirie en lien avec la Convention Élection de for). Le Représentant a livré une analyse des règles de droit international privé relatives aux multinationales et aux procédures internationales d'insolvabilité et de redressement des entreprises, point culminant de cette série de conférences. Près de 100 avocats (*barristers* et *solicitors*), universitaires, étudiants en droit et autres professionnels ont assisté aux cinq conférences.

En parallèle, le Représentant a pris part à de nombreux séminaires, conférences et activités promotionnelles dans la région Asie Pacifique, en particulier en Australie, au Bhoutan, au Cambodge, en Chine, en Indonésie, au Japon, aux Philippines, à Singapour, au Sri Lanka, en Thaïlande et au Viet Nam.

Le Bureau régional Asie Pacifique continue de chercher des moyens de renforcer le réseau d'Organes nationaux et d'Autorités centrales et compétentes dans la région et d'apporter une assistance technique aux États d'Asie Pacifique lorsque c'est nécessaire. Il espère aussi resserrer les contacts avec les représentants, organes professionnels et institutions universitaires de la région, notamment en organisant des visites au Bureau régional ou des missions à l'extérieur.

FINANCIAL REPORT REGIONAL OFFICES

RAPPORT FINANCIER DES BUREAUX RÉGIONAUX

ASIA PACIFIC OFFICE BUREAU ASIE PACIFIQUE		LATIN AMERICAN OFFICE BUREAU AMÉRIQUE LATINE	
Furnished office accommodations Espace de bureau meublé	€ 78,624.81 78 624,81 €	Furnished office accommodations Espace de bureau meublé	In-kind by Host State En nature par l'État hôte
Salaries and related staff costs, including honorariums Salaires et coûts de personnel afférents, comprenant les honoraires	€ 40,096.71 40 096,71 €	Salary of the Representative Salaire du Représentant	Regular Budget Budget régulier
Consultant fees Frais de consultance	N/A s/o	Consultant fees Frais de consultance	€ 13,000 13 000 €
Organisational and administrative costs for seminars and training programmes Coûts logistiques et administratifs liés aux séminaires et programmes de formation	€ 72,240.03 72 240,03 €	Organisational and administrative costs Coûts logistiques et administratifs	Regular Budget Budget régulier
Publication and translation expenses Frais de traduction et de publication	€ 14,642.15 14 642,15 €	Publication and translation expenses Frais de traduction et de publication	N/A s/o
Travelling expenses and overseas subsistence allowance Frais de voyage et indemnités de subsistance « outre-mer »	€ 63,838.74 63 838,74 €	Travelling expenses and overseas subsistence allowance Frais de voyage et indemnités de subsistance « outre-mer »	€ 14,260.64 14 260,64 €
Contingency and sundry expenses Dépenses diverses	€ 2,189.20 2 189,20 €	Contingency and sundry expenses Dépenses diverses	In-kind by Host State En nature par l'État hôte
Total expenditures borne by voluntary contributions to the Supplementary Budget / Hong Kong Account Total des dépenses couvertes par les contributions volontaires versées au titre du Budget supplémentaire - Compte de Hong Kong	€ 271,631.64 271 631,64 €	Total expenditures borne by voluntary contributions to the Supplementary Budget Total des dépenses couvertes par les contributions volontaires versées au titre du Budget supplémentaire	€ 27,260.64 27 260,64 €

140% MORE
YOUTUBE VIEWS

140 %
D'AUGMENTATION
DU TAUX DE
VISIONNAGE SUR
YOUTUBE

1.9 MILLION VISITS
TO THE WEBSITE
AND 269% MORE
FACEBOOK FANS

1,9 MILLION DE
VISITEURS SUR
LE SITE WEB ET
AUGMENTATION
DE 269 % DES
MENTIONS
« J'AIME » SUR
FACEBOOK

26 DONORS
TO THE
SUPPLEMENTARY
BUDGET

26 DONATEURS
AU BUDGET
SUPPLÉMENTAIRE

27.15 FTE
16 INTERNS
5 TEMPORARY
STAFF
4 SECONDMENTS

27,15 ETP
16 STAGIAIRES
5 EMPLOYÉS
TEMPORAIRES
4 DÉTACHEMENTS

Administration

47

CONNECTING ONLINE

LA CONFÉRENCE SUR LE WEB

STAFF, SECONDMENTS AND
INTERNS

MEMBRES DU PERSONNEL,
DÉTACHEMENTS ET STAGES

FINANCIAL OVERVIEWS

DONNÉES FINANCIÈRES

CALENDAR OF MAIN EVENTS

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS
MAJEURS

Staff, secondments and interns

In September 2014, the Hague Conference celebrated the 25th work anniversary of Willem van der Endt, General Services Officer.

The Permanent Bureau also benefitted from five secondees:

- Professor Florence Guillaume joined in September 2014, on secondment from the University of Neuchâtel, Switzerland, where she holds a chair of Civil and Private International Law. Professor Guillaume focusses on private international law issues of cloud computing.
- Ms Kim Hillebrand supported the Intercountry Adoption Team from 1 May to 27 June 2014. She was seconded by the German Ministry for Justice and Consumer Protection.
- Judge Yoonjong Kim, who is seconded from the Supreme Court of South Korea, joined in September 2014. Judge Kim works on a range of commercial litigation and family law related matters.
- Mr Keith Loken was seconded through the Department of State of the United States of America to the Permanent Bureau for 13 months (commencing in June 2014) to provide assistance with the preparations of the 2015 Special Commission on the 1993 Convention and other adoption matters.
- Mr Yong Zhu was seconded by the Government of the Hong Kong SAR as Legal Officer for the Asia Pacific Regional Office in 2013. His secondment is for a two-year period.

As in previous years, the Hague Conference provided the opportunity for a number of interns to gain professional experience in an international organisation. The 16 interns at the Permanent Bureau in 2014 hailed from Argentina, Australia, Canada, China, France, Germany, Latvia, the Netherlands, Spain and the United States of America.

In May 2014, the Hague Conference bid farewell to First Secretary Professor Louise Ellen Teitz, who had primary responsibility for, among others, promoting the effective implementation and operation of the Child Abduction and the Child Protection Conventions. Professor Teitz returned to the United States of America where she resumed a position in academia.

In 2014, the Hague Conference was supported by the following temporary staff members: Ms Salomé Guérin (Legal Assistant / Legal Information Assistant / Administrative Assistant), Ms Rosa Huizinga (Legal Assistant), Ms Laura Luca (Legal Library & Information Assistant), Ms Emanuela Rotella (Administrative Assistant) and Ms Ana Zanettin (Junior Translator / Reviser / Administrative Assistant).

Membres du personnel, détachements et stages

En septembre 2014, la Conférence de La Haye a fêté le 25^e anniversaire de travail de Willem van der Endt, chargé des services généraux.

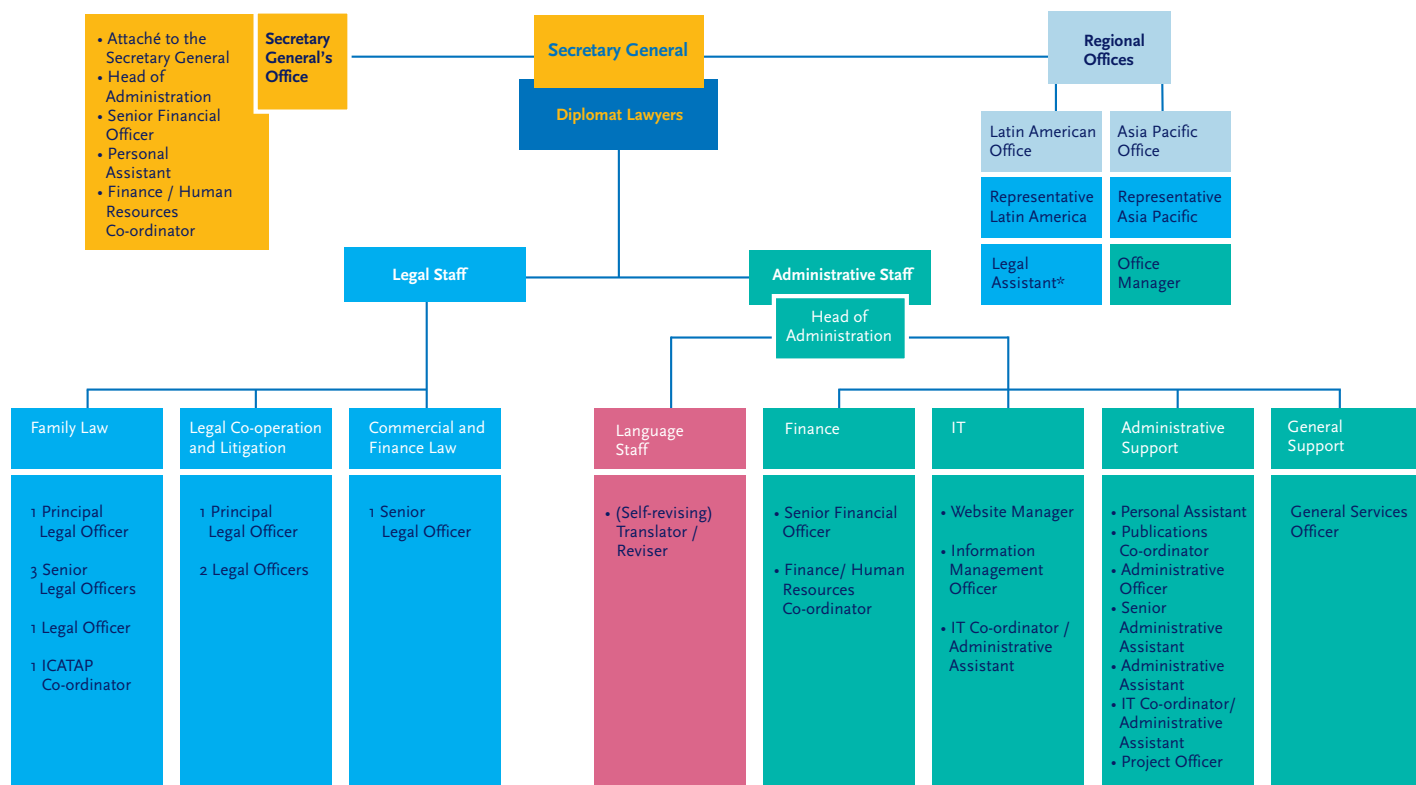
Le Bureau Permanent a également bénéficié de cinq détachements :

- Le Professeur Florence Guillaume a rejoint le Bureau Permanent en septembre 2014, grâce à un détachement accordé par l'Université de Neuchâtel (Suisse), où elle occupe une chaire de droit civil et de droit international privé. Elle s'intéresse tout particulièrement aux questions de droit international privé posées par l'informatique dématérialisée.
- Mme Kim Hillebrand a apporté son soutien à l'équipe Adoption internationale du 1^{er} mai au 27 juin 2014. Elle a été détachée par le ministère allemand de la Justice et de la Protection des consommateurs.
- La Juge Yoonjong Kim a été détachée par la Cour suprême de Corée du Sud et a rejoint le Bureau Permanent en septembre 2014. Elle travaille sur un éventail de questions en lien avec le droit de la famille et les contentieux en matière commerciale.
- M. Keith Loken a été détaché par le Département d'État des États-Unis d'Amérique auprès du Bureau Permanent pour 13 mois (à compter de juin 2014) afin d'apporter une aide dans le cadre des préparatifs de la Commission spéciale de 2015 sur la Convention de 1993 et d'autres sujets en rapport avec l'adoption.
- M. Yong Zhu a été détaché en 2013 par le Gouvernement de la RAS de Hong Kong en qualité de Collaborateur juridique auprès du Bureau régional Asie Pacifique. Son détachement s'étalera sur deux ans.

Comme par le passé, la Conférence de La Haye a sélectionné un certain nombre de stagiaires, à qui elle a donné l'occasion d'acquérir une expérience professionnelle en organisation internationale. Les 16 stagiaires accueillis au Bureau Permanent en 2014 venaient d'Allemagne, d'Argentine, d'Australie, du Canada, de Chine, d'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de France, de Lettonie et des Pays-Bas.

En mai 2014, le Professeur Louise Ellen Teitz, Premier secrétaire notamment en charge de promouvoir la mise en œuvre conforme et le bon fonctionnement des Conventions Enlèvement d'enfants et Protection des enfants, a quitté la Conférence de La Haye pour rentrer aux États-Unis d'Amérique et reprendre ses fonctions universitaires.

En 2014, la Conférence de La Haye a bénéficié du soutien des employés temporaires suivants : Mme Salomé Guérin (Assistante juridique / Assistante de recherche juridique / Assistante administrative), Mme Rosa Huizinga (Assistante juridique), Mme Laura Luca (Assistante bibliothèque et de recherche juridique), Mme Emanuela Rotella (Assistante administrative) et Mme Ana Zanettin (Traductrice junior / Réviseur / Assistante administrative).



* Consultant

Staff resources:

Total FTEs as of 31-12-2014: 27.15 (25.15 Regular Budget / 2 Supplementary Budget)

Interns, temporary staff and experts on secondment are not reflected in this chart

MEMBERS OF THE PERMANENT BUREAU

Ms Hannah BAKER
Senior Legal Officer

Ms Kerstin BARTSCH
Senior Legal Officer

Ms Maryze BERKHOUT
Finance / Human Resources Co-ordinator

Mr Christophe BERNASCONI
Secretary General

Ms Gerda BOERMAN
Website Manager

Ms Florencia CASTRO
Legal Assistant at the Latin American Regional Office

Ms Mayela CELIS
Senior Legal Officer

Ms Marie-Charlotte DARBAS
Information Management Officer

Ms Sandra DUPUY
ICATAP Co-ordinator

Mr Willem VAN DER ENDT
General Services Officer

Ms Alexandra GIGANT
(Self-revising) Translator / Reviser

Mr Ignacio GOICOECHEA
Representative of the Latin American Regional Office

Ms Livia VAN DER GRAAF
Project Officer

Ms Maja GROFF
Senior Legal Officer

Mr Stuart HAWKINS
IT Co-ordinator / Administrative Assistant

Ms Karin HIMPENS
Senior Financial Officer

Mr Thomas JOHN
Attaché to the Secretary General (per 1 November 2014) / Principal Legal Officer

Ms Anna KOELEWIJN
Head of Administration

Mr Alexander KUNZELMANN
Senior Legal Officer (until 1 June 2014)

Ms Lydie DE LOOF
Publications Co-ordinator (per 1 December 2014) / Reviser - Co-ordinator (until 30 November 2014)

Mr Philippe LORTIE
First Secretary

Ms Laura MARTÍNEZ-MORA
Principal Legal Officer

Ms Laura MOLENAAR
Administrative Officer

Ms Alix NG
Office Manager at the Asia Pacific Regional Office

Ms Cara NORTH
Legal Officer

Ms Marta PERTEGÁS
First Secretary

Ms Sophie PINEAU
Personal Assistant to the Secretary General

Ms Mathilde PRÉNAS
Administrative Assistant

Mr Lukas RASS-MASSON
Legal Officer (until 1 September 2014)

Mr Anselmo REYES
Representative of the Asia Pacific Regional Office

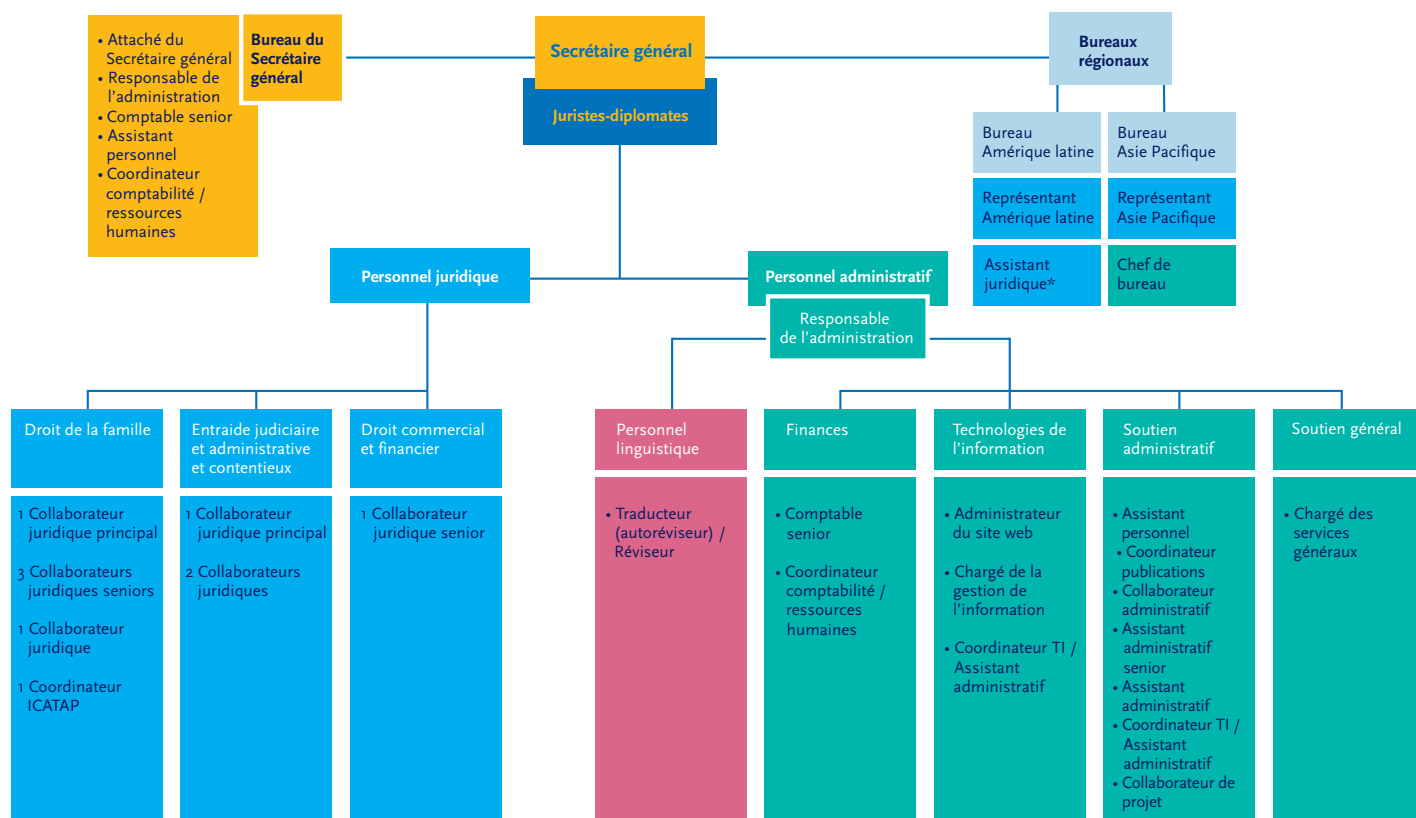
Ms Louise Ellen TEITZ
First Secretary (until 1 May 2014)

Ms Micah THORNER
Attaché to the Secretary General (until 31 October 2014)

Mr Brody WARREN
Legal Officer (per 1 August 2014)

Ms Ning ZHAO
Senior Legal Officer (per 1 December 2014)

Ms Willy DE ZOETE
Senior Administrative Assistant



* Consultante

Ressources en termes de personnel :

Total ETP au 31-12-2014 : 27,5 (25,15 au Budget régulier / 2 au Budget supplémentaire)

Les stagiaires, le personnel temporaire et les experts en détachement ne sont pas représentés dans le présent organigramme.

MEMBRES DU BUREAU PERMANENT

Mme Hannah BAKER
Collaboratrice juridique senior

Mme Kerstin BARTSCH
Collaboratrice juridique senior

Mme Maryze BERKHOUT
Coordinatrice comptabilité / ressources humaines

M. Christophe BERNASCONI
Secrétaire général

Mme Gerda BOERMAN
Administratrice du site web

Mme Florencia CASTRO
Assistante juridique au Bureau régional Amérique latine

Mme Mayela CELIS
Collaboratrice juridique senior

Mme Marie-Charlotte DARBAS
Chargée de la gestion de l'information

Mme Sandra DUPUY
Coordinatrice ICATAP

M. Willem VAN DER ENDT
Chargé des Services généraux

Mme Alexandra GIGANT
Traductrice (autoréviseur) / Réviseur

M. Ignacio GOICOECHEA
Représentant du Bureau régional Amérique latine

Mme Livia VAN DER GRAAF
Collaboratrice de projet

Mme Maja GROFF
Collaboratrice juridique senior

M. Stuart HAWKINS
Coordinateur TI / Assistant administratif

Mme Karin HIMPENS
Comptable senior

M. Thomas JOHN
Attaché du Secrétaire général (à partir du 1^{er} novembre 2014) / Collaborateur juridique principal

Mme Anna KOELEWIJN
Responsable de l'administration

M. Alexander KUNZELMANN
Collaborateur juridique senior (jusqu'au 1^{er} juin 2014)

Mme Lydie DE LOOF
Coordinatrice des publications (à partir du 1^{er} décembre 2014) / Réviseur- Coordinateur (jusqu'au 30 novembre 2014)

M. Philippe LORTIE
Premier secrétaire

Mme Laura MARTÍNEZ-MORA
Collaboratrice juridique principale

Mme Laura MOLENAAR
Collaboratrice administrative

Mme Alix NG
Chef de bureau au Bureau régional Asie Pacifique

Mme Cara NORTH
Collaboratrice juridique

Mme Marta PERTEGÁS
Premier secrétaire

Mme Sophie PINEAU
Assistante personnelle du Secrétaire général

Mme Mathilde PRÉNAS
Assistante administrative

M. Lukas RASS-MASSON
Collaborateur juridique (jusqu'au 1^{er} septembre 2014)

M. Anselmo REYES
Représentant du Bureau régional Asie Pacifique

Mme Louise Ellen TEITZ
Premier secrétaire (jusqu'au 1^{er} mai 2014)

Mme Micah THORNER
Attachée du Secrétaire général (jusqu'au 31 octobre 2014)

M. Brody WARREN
Collaborateur juridique (à partir du 1^{er} août 2014)

Mme Ning ZHAO
Collaboratrice juridique senior (à partir du 1^{er} décembre 2014)

Mme Willy DE ZOETE
Assistante administrative senior

Connecting online

The Permanent Bureau continues to increase the use of online tools to promote the Hague Conference, its services and achievements. The Hague Conference online presence now comprises the Hague Conference website, its YouTube Channel, and a LinkedIn, Facebook and Twitter presence.

THE HCCH WEBSITE (WWW.HCCH.NET)

In 2014, the Hague Conference had more than 1.9 million unique visits to its website. That is an increase of approximately 26% compared to the previous reporting period. As in 2013, the site attracted most traffic from the United States of America (15%), France (13%) and Spain (5%). Top language access remains English (36%), with a significant increase in access from Spanish-speaking (15%) and French-speaking (8%) States.

YOUTUBE CHANNEL

With almost 1,400 views, the viewing rate has increased by more than 140% when compared to 2013. The Hague Conference was also able to more than double both the number of subscribers to the channel and the time visitors spent watching uploaded videos. The three most watched videos in 2014 were:

- the *Hague Conference 120th Anniversary Programme: A Q&A between Hans van Loon and Judge Fausto Pocar* – 590 views;
- the *Hague Conference on Private International Law* (promotional video of the Hague Conference) – 241 views; and
- the *Hague Conference 120th Anniversary Programme (Part 1): The Hague Conference at 120: today and in the future* – 175 views.

LINKEDIN

The Hague Conference's LinkedIn audience grew almost three-fold to more than 1,330 followers. The LinkedIn page attracted up to 20 unique visitors per day, with an average of more than 50 page views per month. The reach of the page has diversified in the course of 2014. The two top groups of unique visitors are those with a legal background (34%) and those that work in education (7%). However, there has also been an increase in visitors with backgrounds in entrepreneurship, consulting and programme and project management.

FACEBOOK

The Hague Conference almost tripled its fan base on Facebook from 533 to 1488 fans, an increase of 269% in one year. The countries with the most fans are Egypt, India, the Netherlands and the United States

La Conférence sur le web

Le Bureau Permanent continue de renforcer l'utilisation des outils en ligne en vue de promouvoir la Conférence de La Haye, ses services et ses réalisations. La présence en ligne de l'Organisation passe désormais par un site web, une chaîne YouTube et un profil sur LinkedIn, Facebook et Twitter.

SITE WEB (WWW.HCCH.NET)

En 2014, le site web de la Conférence de La Haye a attiré plus de 1,9 million de visiteurs uniques, soit une augmentation d'environ 26 % en comparaison de la période précédemment étudiée. Comme en 2013, ces visiteurs étaient principalement originaires des États-Unis d'Amérique (15 %), de France (13 %) et d'Espagne (5 %). Le site reste majoritairement consulté en anglais (36 %), même si la fréquentation par les États hispanophones (15 %) et francophones (8 %) a connu une augmentation considérable.

CHAÎNE YOUTUBE

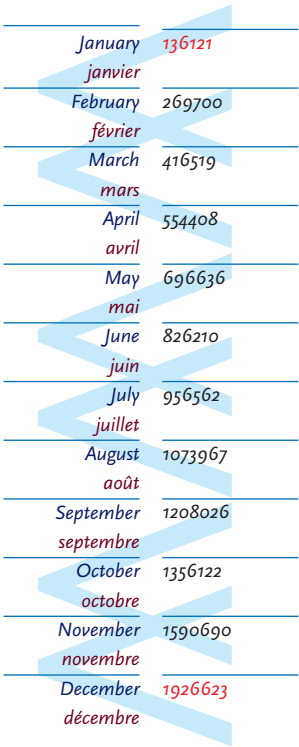
Avec près de 1 400 vues, le taux de visionnage a augmenté de plus de 140 % par rapport à 2013. En outre, le nombre d'abonnés à la chaîne de la Conférence de La Haye a plus que doublé, de même que le temps de visionnage des vidéos. Les trois vidéos les plus regardées en 2014 ont été :

- the *Hague Conference 120th Anniversary Programme : A Q&A between Hans van Loon and Judge Fausto Pocar* (« Programme du 120^e anniversaire de la Conférence de La Haye : entretien entre Hans van Loon et le juge Fausto Pocar », en anglais uniquement) 590 vues ;
- the *Hague Conference on Private International Law* (vidéo promotionnelle de la Conférence de La Haye, en anglais uniquement) – 241 vues ;
- the *Hague Conference 120th Anniversary Programme (Part 1) : The Hague Conference at 120: today and in the future* (« Programme du 120^e anniversaire de la Conférence de La Haye (partie 1) : Les 120 ans de la Conférence de La Haye : présent et avenir », en anglais uniquement) – 175 vues.

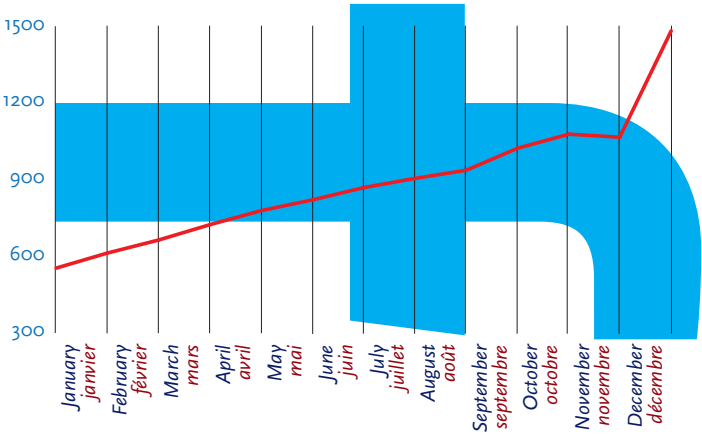
LINKEDIN

Sur LinkedIn, le nombre d'abonnés de la Conférence de La Haye a presque triplé pour atteindre plus de 1 330. La page de l'Organisation a attiré jusqu'à 20 visiteurs uniques par jour, avec une moyenne de plus de 50 vues par mois. En 2014, les consultations se sont diversifiées. Les deux principales catégories de visiteurs uniques sont les juristes (34 %) et les enseignants ou universitaires (7 %). Toutefois, les entrepreneurs, consultants et gestionnaires de projet ou de programme ont été plus nombreux que l'an dernier à visiter la page.

Internet: Page sessions per month in 2014
Site web : nombre de consultations par mois en 2014



Facebook: Facebook fans in 2014
Facebook : nombre de mentions « J'aime » en 2014



Twitter: Location of Twitter followers in 2014
Twitter : localisation des abonnés en 2014



of America. The predominant languages for accessing the Hague Conference Facebook page are English (70%), followed by Spanish (10%) and French (8%).

TWITTER

The Hague Conference almost doubled the number of followers on Twitter to 397, with an increasing number of tweets now re-tweeted, giving the Hague Conference's news an even broader reach globally.

INCREASING THE HAGUE CONFERENCE'S ONLINE PRESENCE

The Hague Conference expanded its online presence steadily in the course of 2014. A single posting, efficiently distributed through a dedicated social media management tool, now reaches well over 2000 individual recipients worldwide. A range of analytical tools continue to assist the Permanent Bureau with further increasing its online reach.

FACEBOOK

Sur Facebook, la Conférence de La Haye s'est au total attiré 1 488 mentions « J'aime », contre 533 l'an dernier, un chiffre qui a presque triplé (augmentation de 269 %) en un an. Les pays d'origine des personnes qui « aiment » l'Organisation sont majoritairement l'Égypte, les États-Unis d'Amérique, l'Inde et les Pays-Bas. Les langues les plus utilisées par les visiteurs de la page Facebook sont l'anglais (70 %), l'espagnol (10 %) et le français (8 %).

TWITTER

Sur Twitter, le nombre d'abonnés de la Conférence de La Haye a presque doublé ; l'Organisation compte désormais 397 abonnés. En outre, les tweets retweetés sont en augmentation, ce qui permet aux nouvelles partagées par la Conférence de La Haye de bénéficier d'une meilleure visibilité sur le plan international.

AMÉLIORER LA PRÉSENCE EN LIGNE DE LA CONFÉRENCE DE LA HAYE

La Conférence de La Haye a constamment amélioré sa présence en ligne en 2014. Une publication, efficacement diffusée au moyen d'un outil de gestion des médias sociaux dédié, peut maintenant être consultée par plus de 2 000 destinataires à travers le monde. Le Bureau Permanent continue de s'aider d'un éventail d'outils analytiques en vue d'améliorer sa visibilité en ligne.

Financial overviews

LIST OF CONTRIBUTORS TO THE SUPPLEMENTARY BUDGET

Donors to the Supplementary Budget
Australia
Chile
France
Germany
IRZ (<i>Deutsche Stiftung für Internationale Rechtliche Zusammenarbeit e.V.</i>)
Monaco
UNICEF
United States of America
Donors to the Asia Pacific Regional Office
Boase Cohen & Collins (private law practice)
China, People's Republic of
Hong Kong Society of Notaries
Laracy & Co (private law practice)
Lipman Karas (private law practice)
Val Chow (private law practice)
Victor Dawes (private law practice)
William Wong (private law practice)

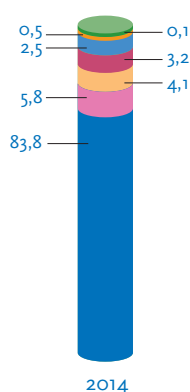
Données financières

DONATEURS AU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

Donateurs au Budget supplémentaire
Allemagne
Australie
Chili
États-Unis d'Amérique
France
IRZ (<i>Deutsche Stiftung für Internationale Rechtliche Zusammenarbeit e.V.</i>)
Monaco
Unicef
Donateurs au Bureau régional Asie Pacifique
Boase Cohen & Collins (cabinet d'avocats privé)
Chine, République populaire de
<i>Hong Kong Society of Notaries</i>
Laracy & Co (cabinet d'avocats privé)
Lipman Karas (cabinet d'avocats privé)
Val Chow (cabinet d'avocats privé)
Victor Dawes (cabinet d'avocats privé)
William Wong (cabinet d'avocats privé)

54

Allocation of Budget: Regular Budget 2014
Répartition du Budget régulier 2014



Other contributions from governments
Argentina
Brazil
Canada
Ecuador
France
Germany
Hungary
Italy
Korea, Republic of
Netherlands
New Zealand
Russian Federation
Spain
United States of America
Uruguay

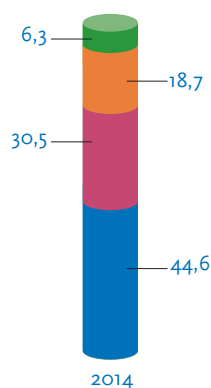
Autres contributions de gouvernements
Allemagne
Argentine
Brésil
Canada
Corée, République de
Équateur
Espagne
États-Unis d'Amérique
France
Hongrie
Italie
Nouvelle-Zélande
Pays-Bas
Russie, Fédération de
Uruguay

Allocation of Budget: Supplementary Budget 2014
Répartition du Budget supplémentaire 2014



*In languages other than the official languages of the Hague Conference (English and French)

* Dans d'autres langues que les langues officielles de la Conférence de La Haye (anglais et français)



Note

The costs under each pillar (International Protection of Children, Family and Property Relations, International Legal Co-operation and Litigation and International Commercial and Finance Law) include costs for technical assistance, publications, the organisation of events and conferences, fact-finding missions, the electronic database INCADAT, Working and Experts' Group meetings, as well as consultancy and operational costs.

N.B. :

Les coûts associés à chaque pilier (Protection internationale des enfants, relations familiales et patrimoniales internationales ; Entraide judiciaire et administrative internationale et contentieux international ; Droit commercial et financier international) comprennent les frais relatifs à l'assistance technique, aux publications, à l'organisation d'événements et de conférences, aux missions de recherche de données, à la base de données électronique INCADAT, aux réunions de Groupes d'experts et de travail, aux consultants et au fonctionnement général.

Contributions from other sources	Contributions d'autres entités
Center for Mediation and Law (Russia)	<i>Center for Mediation and Law</i> (Russie)
Child Focus Belgium	Child Focus Belgique
COPES (<i>centre d'ouverture psychologique et sociale</i>)	COPES (Centre d'ouverture psychologique et sociale)
EurAdopt	EurAdopt
Euromed	Euromed
Federal Institute of Mediation (Russia)	<i>Federal Institute of Mediation</i> (Russie)
Houthoff Buruma (Dutch law practice)	Houthoff Buruma (cabinet d'avocats néerlandais)
International Islamic University Malaysia	<i>International Islamic University</i> (Malaisie)
IRZ (<i>Deutsche Stiftung für Internationale Rechtliche Zusammenarbeit e.V.</i>)	IRZ (<i>Deutsche Stiftung für Internationale Rechtliche Zusammenarbeit e.V.</i>)
International Social Service (ISS) Germany	Service social international (SSI) Allemagne
Renmin University of China Law School	<i>Renmin University of China Law School</i>
<i>Université de Neuchâtel</i> (Switzerland)	Université de Neuchâtel (Suisse)
iSupport Partners	Partenaires iSupport
European Commission	Commission européenne
Latvia	Lettonie
Netherlands	Pays-Bas
<i>Union internationale des huissiers de justice</i> (UIHJ)	Union internationale des huissiers de justice (UIHJ)

[illegible]

Calendar of main events / Calendrier des événements

JANUARY | JANVIER

13-15 JANUARY / JANVIER Meeting of the Working Group on the Service and Evidence Handbooks (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur les Manuels Notification et Preuves (La Haye)

27-28 JANUARY / JANVIER Meeting of the Working Group on International Contracts (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur les contrats internationaux (La Haye)

30 JANUARY / JANVIER – 1 FEBRUARY / FÉVRIER Meeting of the Working Group on Article 13(1)(b) of the 1980 Child Abduction Convention (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur l'article 13(1)(b) de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 (La Haye)

FEBRUARY | FÉVRIER

6 FEBRUARY / FÉVRIER Meeting of the Pensions / Building Working Group (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur les Pensions et l'Immeuble (La Haye)

12-13 FEBRUARY / FÉVRIER Meeting of the Experts' Group on Foreign Civil Protection Orders (The Hague) / Réunion du Groupe d'experts sur les ordonnances de protection rendues par des juridictions civiles étrangères (La Haye)

24-28 FEBRUARY / FÉVRIER Second Meeting of the Working Group on the Judgments Project (The Hague) / Deuxième réunion du Groupe de travail relatif au projet sur les Jugements (La Haye)

MARCH | MARS

6 MARCH / MARS Extraordinary Meeting of the Council of Diplomatic Representatives (The Hague) / Réunion extraordinaire du Conseil des Représentants diplomatiques (La Haye)

13-14 MARCH / MARS Judicial Seminar on International Child Abduction (Panama) / Séminaire judiciaire sur l'enlèvement international d'enfants (Panama)

19 MARCH / MARS Meeting of Latin American contact points (Buenos Aires) / Réunion des points de contact d'Amérique latine (Buenos Aires)

23-28 MARCH / MARS Training Seminar on the Intercountry Adoption Convention (Guinea) / Séminaire de formation sur la Convention Adoption internationale (Guinée)

APRIL | AVRIL

8-10 APRIL / AVRIL Meeting of the Council on General Affairs and Policy (The Hague) / Réunion du Conseil sur les affaires générales et la politique (La Haye)

25 APRIL / AVRIL Budget Meeting (The Hague) / Réunion sur le Budget (La Haye)

MAY | MAI

11-16 MAY / MAI Conference on Cross-Border Family Law Matters (China) / Conférence sur les questions transfrontières de droit familial (Chine)

20-23 MAY / MAI Meeting of the Special Commission on Service, Evidence and Access to Justice Conventions (The Hague) / Réunion de la Commission spéciale sur les Conventions Notification, Preuves et Accès à la justice (La Haye)

JUNE | JUIN

10 JUNE / JUIN Meeting of the Council of Diplomatic Representatives (The Hague) / Réunion du Conseil des Représentants diplomatiques (La Haye)

14 JUNE / JUIN Second National Meeting of Adopted Adults (Italy) / Deuxième rencontre nationale des adultes adoptés (Italie)

17 JUNE / JUIN Conference on Cross-Border Recognition and Enforcement of Judgments (Russian Federation) / Conférence sur la reconnaissance et l'exécution transfrontières des jugements (Fédération de Russie)

JULY | JUILLET

11 JULY / JUILLET Training on International Child Abduction for the Inter-American Commission on Human Rights of the Organization of American States (Washington) / Formation sur l'enlèvement international d'enfants à l'intention de la Commission interaméricaine des droits de l'homme de l'Organisation des États américains (Washington)

AUGUST | AOÛT

4-5 AUGUST / AOÛT Technical Assistance on International Child Abduction (Honduras) / Assistance technique sur l'enlèvement international d'enfants (Honduras)

12 AUGUST / AOÛT International Social Service Forum on Intercountry Adoption and Global Surrogacy (The Hague) / Forum du Service social international sur l'adoption internationale et la maternité de substitution dans le monde (La Haye)

SEPTEMBER | SEPTEMBRE

3 SEPTEMBER / SEPTEMBRE Official Opening of the Permanent Bureau's new offices (The Hague) / Inauguration officielle des nouveaux locaux du Bureau Permanent (La Haye)

5 SEPTEMBER / SEPTEMBRE Meeting of the Working Group on Financial Matters and Budgetary Practices (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur les questions financières et les pratiques budgétaires (La Haye)

7-12 SEPTEMBER / SEPTEMBRE Peace and Justice Mission (South Africa) / Mission Justice et Paix (Afrique du Sud)

29 SEPTEMBER / SEPTEMBRE Meeting of the Friends of the Chair (Working Group on Financial Matters and Budgetary Practices) (The Hague) / Réunion des Amis de la Présidence (Groupe de travail sur les questions financières et les pratiques budgétaires) (La Haye)

OCTOBER | OCTOBRE

6-11 OCTOBER / OCTOBRE HCCH Asia Pacific Week (Hong Kong SAR) / Semaine Asie Pacifique de la Conférence de La Haye (RAS de Hong Kong)

• **7-10 OCTOBER / OCTOBRE** Third Meeting of the Working Group on the Judgments Project / Troisième réunion du Groupe de travail relatif au projet sur les Jugements

• **9-10 OCTOBER / OCTOBRE** 9th International Forum on the e-APP / 9^e Forum international sur l'e-APP

• **10-11 OCTOBER / OCTOBRE** The 2005 Choice of Court Convention Moot Competition / Concours de plaidoirie sur la Convention Election de for de 2005

14 OCTOBER / OCTOBRE Training on intercountry adoption, with a special focus on post-adoption (Italy) / Formation sur l'adoption internationale, notamment le suivi post-adoption (Italie)

22-24 OCTOBER / OCTOBRE Technical Assistance on International Child Abduction (Costa Rica) / Assistance technique sur l'enlèvement international d'enfants (Costa Rica)

30-31 OCTOBER / OCTOBRE Meeting of the Technical Assistance Working Group (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur l'assistance technique (La Haye)

NOVEMBER | NOVEMBRE

3-4 NOVEMBER / NOVEMBRE Judicial Seminar on International Child Abduction (Brazil) / Séminaire judiciaire sur l'enlèvement international d'enfants (Brésil)

6 NOVEMBER / NOVEMBRE Meeting of the Friends of the Chair (Working Group of Financial Matters and Budgetary Practices) (The Hague) / Réunion des Amis de la Présidence (Groupe de travail sur les questions financières et les pratiques budgétaires) (La Haye)

10-11 NOVEMBER / NOVEMBRE International Conference on Cross Border Co-operation in Civil and Commercial Matters through Hague Conventions (Morocco) / Conférence internationale sur la coopération transfrontière en matière civile et commerciale au travers des Conventions de La Haye (Maroc)

13-14 NOVEMBER / NOVEMBRE HCCH / IRZ Regional Seminar (Tunisia) / Séminaire régional HCCH / IRZ (Tunisie)

20-22 NOVEMBER / NOVEMBRE Meeting of the Working Group on Article 13(1)(b) of the 1980 Child Abduction Convention (The Hague) / Réunion du Groupe de travail sur l'article 13(1)(b) de la Convention Enlèvement d'enfants de 1980 (La Haye)

24-27 NOVEMBER / NOVEMBRE International Colloquium on Adoption (Madagascar) / Colloque international sur l'adoption (Madagascar)

DECEMBER | DÉCEMBRE

10-12 DECEMBER / DÉCEMBRE Meeting of the working group on judicial co-operation, convened as part of the Ibero-American Summit (Ecuador) / Réunion du groupe de travail sur l'entraide judiciaire, tenue dans le cadre du Sommet ibéro-américain (Équateur)

15-17 DECEMBER / DÉCEMBRE IberRed meeting on International Child Abduction (Colombia) / Réunion d'IberRed sur l'enlèvement international d'enfants (Colombie)

19 DECEMBER / DÉCEMBRE Meeting of the Friends of the Chair (Working Group on Financial Matters and Budgetary Practices) (The Hague) / Réunion des Amis de la Présidence (Groupe de travail sur les questions financières et les pratiques budgétaires) (La Haye)

**Hague Conference on Private International Law
Permanent Bureau**

Churchillplein 6b
2517 JW The Hague
The Netherlands
Telephone: +31 70 363 3303
Fax: +31 70 360 4867
e-mail: secretariat@hcch.net
website: www.hcch.net

**Conférence de La Haye de droit international privé
Bureau Permanent**

Churchillplein 6b
2517 JW La Haye
Pays-Bas
Téléphone : +31 70 363 3303
Fax : +31 70 360 4867
Courriel : secretariat@hcch.net
Site web : www.hcch.net

Graphic designer: Bertine Colsen

Graphiste : Bertine Colsen

Photos

- p. 2 Statesman Building / Joop van Reeken
p. 14 Urban crowd from above / George Clerk
(www.istockphoto.com)
p. 32 Hague Academy Building / John Turing
p. 37 Conference Room at the new premises of the
Permanent Bureau of the Hague Conference /
Joop van Reeken
p. 38 Victoria Harbour View (Hong Kong, SAR) /
TwilightShow (www.istockphoto.com)
P. 38 Panorama of Buenos Aires (Argentina) /
javarman3 (www.istockphoto.com)
p. 46 Library at the new premises of the Permanent
Bureau of the Hague Conference /
Joop van Reeken

Photos

- p. 2 Bâtiment Statesman / Joop van Reeken
p. 14 Vue aérienne d'une foule urbaine / George Clerk
(www.istockphoto.com)
p. 32 Bâtiment de l'Académie de La Haye /
John Turing
p. 37 Salle de conférence dans les nouveaux locaux
du Bureau Permanent de la Conférence de
La Haye / Joop van Reeken
p. 38 Vue du port Victoria (Hong Kong, RAS) /
TwilightShow (www.istockphoto.com)
p. 38 Vue panoramique de Buenos Aires (Argentine) /
javarman3 (www.istockphoto.com)
p. 46 Bibliothèque du nouveau bâtiment du Bureau
Permanent de la Conférence de La Haye /
Joop van Reeken

Copyright © 2015 Hague Conference on Private
International Law
All rights reserved
ISBN 978-94-90265-22-9

Copyright © 2015 Conférence de La Haye de droit
international privé
Tous droits réservés
ISBN 978-94-90265-22-9



Hague Conference on Private International Law
Permanent Bureau
Churchillplein 6b
2517 JW The Hague
The Netherlands

Conférence de La Haye de droit international privé
Bureau Permanent
Churchillplein 6b
2517 JW La Haye
Pays-Bas

☎ +31 70 363 3303
📠 +31 70 360 4867
secretariat@hcch.net
www.hcch.net